

RD-CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2560 - MERCREDI 16 MARS 2016

RENTÉE PARLEMENTAIRE

Une session de mars essentiellement politique

Les députés et sénateurs ont repris mardi le chemin de l'hémicycle du Palais du peuple après trois mois de vacances. L'adoption des lois essentielles censées débloquer l'impasse politique actuelle sera au menu des discussions de la présente session ordinaire avec, à la clé, le spectre du dialogue national inclusif qui va certainement hanter les esprits. Le président de l'Assemblée nationale a exhorté ses pairs à travailler de façon méthodique pour donner un peu plus de temps à l'examen des questions politiques majeures.

La priorité sera accordée notamment à l'examen et adoption des projets de lois essentielles en rapport avec le processus électoral. Il s'agit principalement de la loi n° 004/028 de 2004 portant identification et enrôlement des électeurs et du projet de loi sur la répartition des sièges aux élections provinciales et urbaines.



Des députés en plénière

Page 18

Retombées de la COP 21

La RDC éligible au financement des projets à impact social



Entretien entre Joseph Kabila et Ségolène Royal

« L'accès de l'Afrique à l'électricité est un droit fondamental et le potentiel en hydro-électricité en RDC est un potentiel considérable », a déclaré Ségolène Royal en marge de son récent passage à Kinshasa. Pour la ministre française de l'Environnement et présidente de la COP 21, la RDC qui assure par ailleurs le leadership des pays les moins avancés sur le continent devra jouer un rôle

important dans l'application des résolutions de l'Accord sur le climat signé à Paris en décembre dernier. En tant que présidente de la COP 21, elle a notamment indiqué que sa priorité est de concrétiser les engagements qui avaient été pris lors du sommet des chefs d'État africains avec le président français sur l'accès de l'Afrique aux énergies renouvelables. **Page 19**

CLINIQUE NGALIEMA

Ouverture du pôle en neurochirurgie mini-invasive

Le pôle spécialisé en neurochirurgie d'hospitalisation à courte durée vise à alléger la charge sur le service des urgences et de réanimation en réduisant le temps d'hospitalisation et en évitant aux patients de contracter les maladies nosocomiales. Ce pôle qui est une première en Afrique et en RDC a son siège à la Clinique Ngaliema. Il est piloté spécialement par les médecins congolais et ceux de la diaspora rentrés au pays pour relever le niveau de la médecine en RDC.

Selon le Dr Djef Ntalaja, le pôle fonctionnera de manière permanente et fera de grandes interventions telles que la colonne vertébrale, la hernie discale cervicale et lombaire, la tumeur cérébrale.



Dr Kabange Numbi félicitant un médecin de la Clinique Ngaliema

Ce pôle envisage même de soigner des cas d'épilepsie et de Parkinson.

Page 19

FOOTBALL D'ÂGE

La RDC se retire des éliminatoires des CAN U20 et U17

Page 20

ÉDITORIAL

Bilan

Certes il est provisoire puisque nous sommes encore à trois jours de la clôture de la campagne électorale pour le premier tour de l'élection présidentielle, mais il est d'ores et déjà positif. Non seulement, en effet, les meetings de l'opposition comme de la majorité se déroulent sans incident, mais encore les citoyens de toutes conditions et de tous âges se mobilisent partout, sur le terrain, afin de soutenir leur candidat chaque fois que l'occasion leur en est donnée. Sauf incident de dernière heure, donc, l'échéance majeure que nous vivons ensemble sera franchie, dimanche, sans encombre par la nation congolaise.

Aux oiseaux de mauvais augure qui prédisaient que les candidats s'affronteraient durement et enverraient à coup sûr leurs supporters dans la rue pour faire entendre leur voix, notre peuple a visiblement choisi de démontrer que la République installe ses nouvelles institutions dans le calme, la sérénité, la liberté. Et cela prouve à ceux qui en doutaient que notre démocratie est solidement ancrée dans les valeurs qui fondent la Constitution adoptée par référendum le 25 octobre 2015.

À l'actif de ce bilan, encore une fois provisoire, s'ajoute le fait que les programmes présentés par les différents candidats ont visiblement pris acte du pas décisif franchi lors de cette grande consultation populaire. Certes, les adversaires du président sortant, Denis Sassou N'Guesso, ne ménagent pas leurs critiques sur la conduite des affaires publiques dans les dix ou quinze dernières années, mais tous, sans exception, consacrent l'essentiel de leurs discours aux actions concrètes qu'ils mèneraient si d'aventure le peuple venait à les élire. Fait significatif ils n'appellent pas le peuple au boycott du scrutin du 20 mars, ou du moins ils ne l'ont pas fait jusqu'à présent comme certains observateurs, dont nous sommes, le craignaient.

Encore une fois rien n'est joué à l'heure où s'écrivent ces lignes, mais tout paraît indiquer que l'élection présidentielle de 2016 s'inscrira dans notre Histoire comme une étape décisive sur le long parcours conduisant à l'émergence. Qui, honnêtement, pourrait s'en plaindre ?

Les Dépêches de Brazzaville

PARUTION

Plaidoyer en faveur de Denis Sassou N'Guesso

A l'orée de l'élection présidentielle du 20 mars, William Théodule Bouaka a présenté, au cours d'une conférence de presse, le 14 mars à Brazzaville, son ouvrage intitulé : « Denis Sassou N'Guesso, le meilleur d'entre tous hier, aujourd'hui et toujours ! »

« Nous avons donc écrit ce livre parce que nous considérons que nombreux d'entre nous apprécient très mal le travail qu'il a abattu. Nous concevons aisément et en toute humilité qu'il a eu des faiblesses pendant son par-

de présenter la personnalité politique de Denis Sassou N'Guesso.

Dans cet ouvrage de 77 pages, l'auteur rappelle les deux époques de règne du président sortant, qualifiées de « Sassou I » et « Sassou II ».

plus facile de construire selon son propre plan, plutôt que de réparer les erreurs des autres. « On comprendra ici qu'il n'y a pas eu continuité, mais reconstruction et reconquête des valeurs. Le peuple congolais n'est pas dupe. C'est exclusivement lorsque l'assurance d'une paix véritablement reconquise est établie que l'on pourra parler de développement. Ce succès étant



William Théodule Bouaka, au centre, pendant la conférence de presse

cours, mais cela ne saurait justifier le fait qu'une partie de l'opinion devienne quasiment aveugle ou feigne de le devenir devant les nombreuses réalisations qu'il a faites », a fait savoir l'auteur.

En faisant ce plaidoyer, William Théodule Bouaka a voulu dépoussiérer la mémoire collective pour qu'elle se souvienne de la détermination de Denis Sassou N'Guesso à défendre son peuple. Entre les lignes, l'auteur a mis en relief le contexte historique et régional, le bonheur du référendum, la nouvelle République ainsi que le contexte sociopolitique et économique, avant

Pour lui, les débuts de règne de Denis Sassou N'Guesso ont été douze années de stabilité politique, économique, sociale et culturelle. « Le taux de scolarité à cette époque avait quasiment atteint les 100% », souligne-t-il, avant de poursuivre : « Toute cette embellie s'est malheureusement arrêtée en 1992. La parenthèse que représente le règne Pascal Lissouba a été un vrai malheur pour nous. Tout a été déconstruit. C'est pourquoi, si bilan il y a, il convient de le faire par époque ».

Pour l'auteur, la mandature « Sassou II » est la plus difficile, car affirme-t-il, qu'il est

indéniable, il a simplement poursuivi avec son œuvre de bâtisseur pour continuer à désenclaver l'arrière-pays par une meilleure circulation des personnes et des biens, ériger des hôpitaux, des écoles, améliorer les voiries des différentes villes du pays. La victoire du candidat Denis Sassou N'Guesso est incontestable », a-t-il conclu.

Dans la même perspective, une campagne de proximité est prévue afin de défendre cette conviction. L'ouvrage sera distribué gratuitement pendant toute la période électorale et vendu à 2000 FCFA.

Josiane Mambou Loukoula

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembedi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué
(chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou
(chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath
(chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordinateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande,
Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya
n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa
- RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,
Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombélé Ngon

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service presse : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ELECTION PRÉSIDENTIELLE

La presse édiflée sur le projet de société du candidat Guy-Brice Parfait Kolélas

Les grandes lignes du projet de société du candidat Guy-Brice Parfait Kolélas, dénommé « le plan Parfait pour le redressement du Congo » ont été expliquées le 14 mars à la presse par les membres de son équipe de campagne que dirige Charles Lecombat.

Ce projet qui s'articule pour l'essentiel en quatre grands piliers, a été commenté par le porte-parole Vivien Manangou qui a souligné que c'est ce plan que le candidat Guy-Brice Parfait Kolélas appliquera pour redresser la situation économique et sociale du Congo une fois élu.

Le premier pilier qui sous-tend le projet est la moralisation de la vie publique. Celle-ci, selon Vivien Manangou, se basera sur certains principes parmi lesquels, l'éradication de la corruption, un grand fléau qui a gagné toutes les sphères de la vie publique. « *Que ceux qui ont la gestion de l'Etat soient véritablement responsables des faits et actes posés pour la bonne marche du pays. Ils doivent gérer les deniers publics comme le ferait un bon père ou une bonne mère de famille* », a-t-il dit.

A cela, Guy-Brice Parfait Kolélas propose quelques solu-



L'équipe de campagne lors de la présentation du projet (DR)

tions audacieuses telles, la déclaration obligatoire et automatique du patrimoine de toute personne nommée ou élue à toute fonction publique. Le deuxième pilier de ce plan consiste à mettre en place un bouclier social avec une série de mesures que le candidat

prendra en faveur des populations congolaises. Il s'agira entre autres d'attribuer un Revenu de solidarité active (RSA) aux diplômés sans emploi afin de favoriser leur entrée dans la vie professionnelle.

Il s'en suivra l'allocation de vie accordée aux jeunes filles-

mères souvent délaissées par la société afin qu'elles subviennent à leurs besoins. Une autre mesure concerne les

vendeurs au marché. Ici, a commenté le porte-parole, il s'agira d'accorder une attention particulière aux femmes vendeuses, en leur octroyant un droit à la retraite selon certains mécanismes.

Le troisième pilier du projet de société du candidat Guy-

Brice Parfait Kolelas prévoit d'instituer un impôt sur le patrimoine, notamment aux plus riches. La diversification de l'économie en matière d'énergie et autres domaines, la mise en place d'un fonds national d'investissement à la diversification de l'économie en s'appuyant sur l'agriculture, le tourisme, l'économie verte et même l'économie numérique. Enfin, le quatrième pilier entend apporter des redressements au plan administratif avec l'introduction d'une nouvelle donne centrée sur l'auto-gouvernance territoriale ou la décentralisation intégrale. Il s'agit de remettre le pouvoir au peuple. Il prévoit à propos, la création de quatre provinces dont celle de l'équateur avec la Likouala, la Sangha, la Cuvette Centrale. Celle de Mbé regroupant la Lékoumou, Les Plateaux, La Cuvette-Ouest, la province du Congo central avec Brazzaville, le Pool, et la Bouenza et enfin la province du littoral avec le Kouilou, le Niari et Pointe-Noire.

Jean Jacques Koubemba

Anguios Nganguia Engambé à Oyo et Ollombo

Après avoir rencontré ses potentiels électeurs à Kinkala, Sibiti, Pointe-Noire, Dolisie et Nkayi, dans l'arrière-pays sud, le candidat à la présidentielle, Anguios Engambé a mis, lundi 14 mars, le cap sur Oyo et Ollombo où il a été bien accueilli.

Battant sa campagne à l'américaine, le candidat dit vouloir aller vers les populations afin de toucher du doigt les réalités que celles-ci vivent au

quotidien. Le même enthousiasme a été constaté partout où le candidat est passé, notamment à Kinkala, dans le Pool, Sibiti, chef-lieu du dé-

partement de la Lékoumou ; à Dolisie, dans le Niari et à Nkayi dans la Lékoumou, où il a fait le porte à porte et visité des lieux publics, accompagné des

carnavals et des marches populaires.

De la ville océane, le candidat Anguios Nganguia Engambé a poursuivi sa campagne à Oyo, dans la Cuvette et Ollombo, dans le département des Plateaux.

À Oyo où aucun candidat de l'opposition n'a pas encore mis pied, le candidat du PAR a organisé un grand carnaval, avec pour chute, le marché central de la localité où par curiosité, les populations sont venues en masse.

A Ollombo, sa ville natale, la mobilisation a été totale. Une importante foule a sillonné avec le candidat dans toute la ville et un carnaval l'a accompagné jusqu'à l'aéroport de cette ville. Il a saisi la balle au bond pour vulgariser dans ses deux villes son projet de gouvernement dans lequel il met l'accent sur la paix et la bonne gouvernance.

Le candidat Anguios Engambé bouclera sa campagne électorale dans l'arrière-pays par Djambala, chef-lieu du département des Plateaux, et par Ewo, dans la Cuvette-Ouest.

Dans sa tournée électorale, le candidat Anguios Engambé s'est incliné sur les tombes du défunt président de la République, l'abbé Fulbert Youlou, inhumé à Madibou et celui de l'ancien président du sénat, Augustin Poignet, à Sibiti. Peu avant, il a déposé une gerbe de fleurs au mausolée Marien-Ngouabi à Brazzaville.



Anguios Engambé envahi par une foule à Ollombo (photo adiac)

Firmin Oyé

ELECTION PRÉSIDENTIELLE

Juste Désiré Mondelé explique le bulletin unique aux potentiels électeurs de Mfilou et Ouenzé

Le secrétaire général du Club 2002, Parti pour l'unique et la République (PUR), Juste Désiré Mondelé, a, en sa qualité de porte-parole, chargé des questions politiques du candidat Denis Sassou N'Guesso, rencontré le 12 mars les vendeuses du marché du quartier le Bled et les jeunes, dans l'arrondissement 7 Mfilou, ainsi que les femmes de Ouenzé, dans le 5^e.

Le soleil qui frappe actuellement sur la ville de Brazzaville ne constitue pas un obstacle pour les états-majors de certains candidats à l'élection présidentielle du 20 mars prochain. C'est le cas du porte-parole en charge des questions politiques du candidat Denis Sassou N'Guesso, Juste Désiré Mondelé, qui a présenté le projet de société du postulant de la Majorité présidentielle et expliqué l'utilisation du bulletin unique. Si à Mfilou, l'auditoire était composé de vendeuses et de jeunes, à Ouenzé, Juste Désiré Mondelé a rassemblé les femmes pour la circonstance au quartier 54 à deux endroits différents.

« Nous sommes venus prendre les foules et expliquer la pédagogie concernant le bulletin de vote puisque c'est une innovation, c'est pour la première fois. Il est important d'avoir cette démarche pédagogique pour être sûr qu'ils appréhendent bien le mécanisme de vote prévu pour ce scrutin. Pour ma part, je suis satisfait, je pense que non seulement ils ap-

préhendent le mécanisme de ce vote, mais aussi ils ont choisi leur champion », a expliqué le secrétaire général du Club 2002, PUR.

« La marche vers le développement est une synthèse entre la Nouvelle espérance et le Chemin d'avenir ». Résumant le projet de société du candidat-président, Juste Mondelé a rappelé que « La marche vers le développement » est une synthèse entre la Nouvelle espérance et le Chemin d'avenir, une continuité. Selon lui, la Nouvelle espérance devait replacer le Congo, faire renaître les institutions de la République et redorer l'image du pays au niveau international. Le Chemin d'avenir quant à lui, avait pour mission de placer le Congo dans une démarche de durabilité en mettant en place des infrastructures de développement. Enfin, La marche vers le développement propulse le pays vers le développement, vers des horizons nouveaux. Il s'agit donc d'un palier important vers l'émergence.

« Ce que le candidat Denis Sassou N'Guesso propose à la maman congolaise, c'est qu'elle soit en paix, qu'elle puisse s'occuper de son foyer, que son panier puisse être assuré. C'est tout un projet, la femme et les jeunes sont au cœur de ce projet sociétal, c'est dire qu'au lendemain du 20 mars, elles trouveront leur compte », a-t-il conclu.

Parfait Wilfried Douniama

Les « Amis de Rick Bokilo » battent campagne pour le candidat du RMP

L'association multiplie les descentes pour appeler les jeunes de Poto-poto et d'ailleurs à voter massivement le candidat Denis Sassou N'Guesso le 20 mars en vue d'une victoire de celui-ci dès le premier tour du scrutin.

« Nous nous sommes déjà engagés dans "La marche vers le développement" », a déclaré Rick Bokilo qui dirige l'association portant son nom. « La marche vers le

développement" n'est rien d'autre que le projet de société du candidat Denis Sassou N'Guesso, dans lequel les jeunes de Poto-poto sous le label « Les amis de Rick Bokilo » se retrouvent, à en croire le président de la structure s'adressant aux jeunes ayant pris d'assaut la rue Mbaka pour témoigner leur soutien au candidat de leur choix.

La députée Charlotte Opimbat, coordonnatrice de la campagne de Denis Sassou N'Guesso dans le troisième arrondissement de Brazzaville, accompagne ces jeunes dans ce combat électoral. Elle leur a demandé de retirer, à temps, leur carte d'électeur, de poursuivre les descentes pour conquérir les électeurs, jusque-là indécis car selon elle, l'objectif est de faire en sorte que le candidat Denis Sassou N'Guesso l'emporte à 100% à Poto-poto notamment.

Rominique Nerplat Makaya



Les Amis de Rick Bokilo autour de Charlotte Opimbat Crédit photo Adiac

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

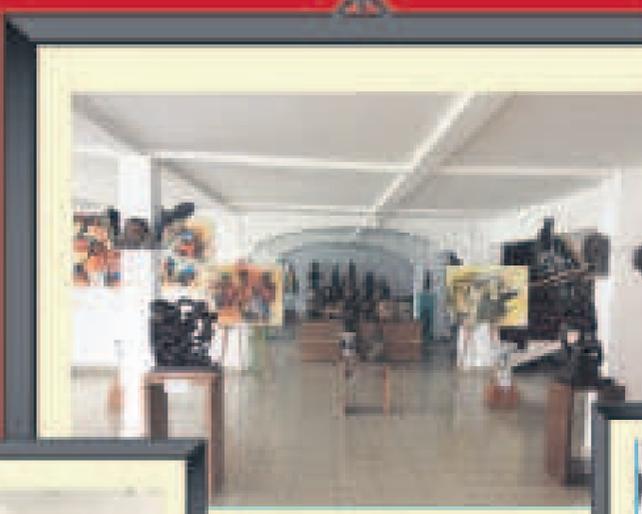
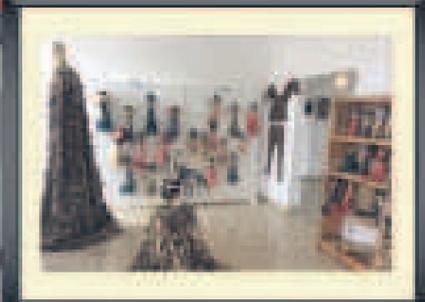
du LUNDI au VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES

CÉRAMIQUES MUSIQUES

L'art dans sa Généralité de la Tradition à la Modernité


Musée du Bassin du Congo

galerie CONGO

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou N'Guesso immeuble les manguiers (Moïa) dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

PRÉSIDENTIELLE DU 20 MARS

Denis Sassou N'Guesso chez lui à Dolisie

La capitale de l'or vert était la dernière étape de la tournée de campagne du président sortant dans le Niari avant Loudima, Nkayi, Madingou et Mouyondzi dans la Bouenza. Parmi les personnalités présentes à son meeting, l'ancien ministre Martin Mberi, qui soutient la candidature de Denis Sassou N'Guesso.



L'arrivée du candidat Denis Sassou N'Guesso à Dolisie

Ville qui l'a vu grandir, Dolisie, chef-lieu du département du Niari, n'a pas failli dans la mobilisation en faveur du candidat du Rassemblement de la majorité présidentielle ce 15 mars. A son tour, Denis Sassou N'Guesso qui a déclaré être « chez lui » ne se fait pas de doute sur les suffrages qu'il récoltera lors du scrutin du 20 mars. « C'est toujours avec beaucoup de plaisir que je séjourne ici, parmi mes meilleurs amis, ceux avec qui j'ai fréquenté l'école de Mbounda. C'est en souvenir de cela que cette école a été réhabilitée par le gouvernement, avec le statut d'une école d'excellence ».

Denis Sassou N'Guesso a rappelé que comme cela se passe depuis

quelques années, ses amis de Mbounda le rejoignent à Oyo, sa ville natale à la date de la disparition de sa fille aînée, Edith Lucie Bongo Ondimba, pour honorer sa mémoire. Cette fois encore, ils y étaient pour lui témoigner leur attachement, avant d'emprunter la dorsale routière nationale d'Oyo à Dolisie. « C'est la preuve que les choses évoluent dans le bon sens », a-t-il commenté en faisant allusion à la mobilité que favorise désormais le raccordement des routes nationales 1 et 2 entre Pointe-Noire et Ouesso.

Autre localité, autre engagement, le président sortant a promis, s'il est élu, de revenir sans délai à Dolisie pour lancer les travaux de la route Dolisie-Kibangou, Ndendé-frontière du Gabon cofinancés par la Banque africaine de développement; les travaux de la route Dolisie, Mila Mila, Makabana, Mossendjo, Mayoko et la route Dolisie-Londéla kayes-frontière du Cabinda. Dolisie devra aussi voir démarrer les travaux du port sec conçu pour désengorger le port en eau profonde de Pointe-Noire.

Pluie à Dolisie, nuit à Madingou
Le meeting de Denis Sassou

N'Guesso était à peine terminé qu'une forte pluie a pris le relais pour arroser Dolisie. Impossible d'emprunter les routes du ciel. Il refait, dans le sens contraire, le parcours qu'il avait effectué en début du mois au moment de l'inauguration de la Nationale numéro 1. C'est donc par route qu'il rejoint Loudima et Nkayi. Dans la première localité, comme dans la seconde, les lieux de meetings font des foules animées. Preuve que la campagne électorale bat son plein, on aperçoit un peu partout, entre autres affiches, celles des candidats Joseph Kignombi Kia Mboundou et Pascal Tsaty Mabilia dont Loudima est la ville natale.

À Loudima, Nkayi, Mouyondzi ou encore Madingou, le chef-lieu du département de la Bouenza où Denis Sassou N'Guesso passe la nuit du 15 au 16 mars, deux

axes principaux résumant ses allocutions, le commentaire des grandes lignes de son projet de société « La marche vers le développement » et la mise en œuvre de la municipalisation accélérée de la Bouenza cette année. Le 2 mars, lors du lancement officiel de ce programme à Madingou, il avait été retenu qu'une enveloppe de 450 milliards de FCFA couvrira les travaux envisagés.

La Bouenza attendait son tour de la municipalisation accélérée depuis plus de dix ans et l'a obtenu cette année. Denis Sassou N'Guesso espère poursuivre son œuvre de modernisation du Congo en comptant avec les voix de la Bouenza qui les lui a promis publiquement, ce 15 mars 2016, lors de son meeting de campagne électorale. Il a pris rendez-vous avec Madingou et la Bouenza pour la fête nationale du 15 août.

Gankama N'Siah

Le groupe Yehoswa Mashiya convie ses adhérents à voter pour le président sortant

L'IPPRC lance le porte-à-porte en faveur du candidat Denis Sassou N'Guesso

Le président de l'Initiative populaire pour un renouveau citoyen (IPPRC), Jean Philippe Ngakosso, a procédé le 13 mars à Nkombo, dans le 9^e arrondissement de Brazzaville, Djiri, au lancement officiel de la campagne « Commando turbo » visant le porte-à-porte dans les quartiers.



Les participants

Le lancement officiel de cette campagne a été ponctué par la présentation du bulletin unique et la remise aux militants de Nkombo des dépliants résumant les engagements du candidat du Rassemblement pour la majorité présidentielle (RMP), Denis Sassou N'Guesso, pour les cinq ans à venir, contenus dans son projet de société « La marche vers le développement ».

Selon lui le président de l'IPPRC, Jean Philippe Ngakosso, l'opération de porte-à-porte lancée à Nkombo par son organisation se

poursuivra dans d'autres arrondissements et localités afin d'inciter les potentiels électeurs à un vote utile, le 20 mars prochain. « L'IPPRC est une grande machine qui n'a pas de pitié et nous allons le faire. Nous sommes à la croisée des chemins. Le candidat qui nous concerne, c'est le numéro 1, Denis Sassou N'Guesso. Il a un projet cohérent, un projet qui répond à nos interrogations », a-t-il expliqué au cours du meeting du 13 mars.

Jean Philippe Ngakosso a éga-

lement présenté à l'assistance quelques axes prioritaires du projet de société du candidat du RMP, Denis Sassou N'Guesso, « La marche vers le développement ». « Il a pris en compte les femmes et les hommes qui seront au centre de ce projet. Le chef de l'Etat insiste sur les valeurs du travail, le respect du bien d'autrui, l'amour de la patrie. Si l'on aime son pays, on ne peut pas faire de coup d'Etat, on ne peut faire recours aux mercenaires. Le candidat Denis Sassou N'Guesso se propose de conforter le rôle stratégique de l'Etat dans l'économie, il va poursuivre la construction des infrastructures de base », a prôné le président de l'IPPRC.

Selon lui, « La marche vers le développement » réserve également une place importante aux jeunes avec notamment la formation qualifiante. L'Etat a construit, a-t-il rappelé, plusieurs usines qui ont besoin d'une main-d'œuvre qualifiée, nationale. Le président de l'IPPRC a enfin indiqué que, une fois réélu, Denis Sassou N'Guesso a quelques actions urgentes à régler. Il s'agit, entre autres, de la consolidation de l'unité nationale, la sécurité, la stabilité et la paix. « La préoccupation sur l'emploi des jeunes sera résolue », a-t-il conclu.

Parfait Wilfried Douniama



L'artiste Yvon Nganongo saluant le chef de l'Etat

C'est au cours d'une rencontre organisée le 12 mars dernier à Talangai dans le sixième arrondissement de Brazzaville, que le groupe à vocation chrétienne Yehoswa Mashiya que préside Yvon Nganongo a appelé ses membres à voter le président Denis Sassou N'Guesso à l'élection présidentielle du 20 mars prochain.

Pour ce groupe, le fait que le président de la République a toujours remis le pays entre les mains de Dieu, est un signe fort. Et s'adressant aux fidèles de son groupe, Yvon Nganongo a, lui aussi remis la candidature du chef de l'Etat sortant entre les mains de Dieu.

Ce dernier a ensuite apprécié l'œuvre du chef de l'Etat en faveur de la paix, car, a-t-il signifié, sans celle-ci, il n'y a pas de développement. C'est fort de cette opinion que lui et son groupe ont convenu de soutenir le candidat Denis Sassou N'Guesso, avant d'inviter tous les autres candidats à une campagne pacifique pour un Congo uni et solidaire. « La République appartient à tous et que le meilleur gagne », a-t-il souhaité.

Celui-ci est ensuite revenu sur le message du chef de l'Etat qui appelait les congolais à « travailler d'abord ». Yvon Nganongo s'est ensuite rendu à Kinshasa où il a chanté un featuring avec le chanteur et pasteur Micheline Shabani. Les deux artistes ont ensemble interprété la chanson intitulée « Nzambé Okonzi ya tchengué », exécutée en langue mbochi. Un produit qui sera bientôt sur le marché du disque, a-t-on appris.

Jean Jacques Koubemba



AVIS DE VACANCE DE POSTE

IMEX Group, recrute pour une de ses filiales :

1-Technico-Commercial.

Niveau d'étude : BAC + 2 (minimum) en Informatique, Télécommunication avec des aptitudes commerciales.

Expérience requise : Etre spécialisé dans la vente de produits et services plus ou moins techniques. Etre capable d'identifier les besoins spécifiques des clients et trouver des solutions et des stratégies adéquates pour optimiser les ventes. Savoir fidéliser ses clients et rechercher de nouvelles opportunités ou de nouveaux contrats de vente. Etre capable d'opérer dans une organisation menée par la performance. La maîtrise de l'Anglais serait un atout majeur.

Lieu de la fonction : Pointe-Noire

Date de publication : le Lundi 14 Mars 2016

Date de clôture de l'offre : le Vendredi 25 Mars 2016

Candidatures à adresser à la Directrice des Ressources Humaines du Groupe IMEX.

Lieu de dépôt des candidatures :

PNR : 6ème étage Tour Miroir (Rond-Point Kassai).

Adresse-mail :

contact@imex-group.fr

imexgroupecrutement@yangooo.net

International Représentation en République du CONGO

AVIS DE VACANCE DE POSTE (PCB/CP/AVP/009/16)

La Commission d'Entraide pour les Migrants et les Réfugiés-International (CEMIR-International) est une ONG humanitaire. Partenaire d'exécution du Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR) en République du Congo, elle met en œuvre des projets d'assistance aux réfugiés à Brazzaville.

Dans le cadre de la consolidation de son développement et du renforcement des capacités de ses ressources humaines, elle RECRUTE :

- 1 Conseiller social AGR (Activité Génératrice de Revenu).

Les candidats doivent :

Etre âgés de 25 à 40 ans ;

Avoir une formation Bac + 3/5 et justifier d'une expérience professionnelle significative d'au moins cinq (5) ans. L'expérience de travail dans une organisation humanitaire est un atout.

Etre dynamiques, rigoureux, responsables, autonomes, et posséder un sens du relationnel.

Avoir une bonne connaissance du français, de l'anglais et du lingala.

Le dossier de candidature doit être adressé à la « Coordonnante des Projets ». Il devra comprendre les pièces suivantes : une lettre de candi-

dature et de motivation, un extrait d'acte de naissance, un CV, une copie certifiée du ou des diplôme(s) pertinent(s) et des certificats de travail.

Le CV doit être aussi détaillé que possible. Seuls les candidats sélectionnés seront convoqués pour un entretien.

Les dossiers sous enveloppe fermée seront déposés au siège de la CEMIR-International à Brazzaville (B.P. 200), sis dans l'enceinte du Centre Interdiocésain des Œuvres (C.I.O.), en face du Lycée Chaminate. Les dossiers peuvent aussi être envoyés à l'adresse électronique cemir.international@gmail.com Site : cemir-international.org

suivante : cemir.international@gmail.com

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

La date limite de réception des candidatures est fixée au 24 mars 2016.

Centre Inter-diocésain des Œuvres B.P. 200 Brazzaville République du Congo

Tél. : (242) 22.61.31.977 Fax : 81. 40. 56

E-mail : cemir.international@gmail.com

Site : cemir-international.org

ESCIC INFO

L'Ecole Supérieure de Commerce et d'Industrie du Congo (ESCIC) de la Chambre de Commerce de Pointe – Noire et de Paris recherche des formateurs praticiens du niveau minimum Master avec une forte expérience pour ses formations en Masters 1 & 2 et bilingues pour sa formation BBA (Bachelor of Business Administration en Anglais) dans les domaines de la Comptabilité – Finances – Gestion – Management – Informatique – Droit et Fiscalité.

Veuillez adresser un CV et une lettre de motivation à l'adresse suivante : escicinfo2013@gmail.com.

ELECTION PRÉSIDENTIELLE

Henri Bouka : « Les téléphones et appareils photo interdits dans les bureaux de vote »

Le président de la Commission nationale électorale indépendante (CNEI), Henri Bouka a indiqué le 15 mars, au cours d'une interview avec la presse nationale et internationale qu'il est interdit d'utiliser les téléphones portables et des appareils photo dans les bureaux de vote, parce que, a-t-il dit, un électeur après avoir exprimé son droit civique peut filmer le bulletin unique et présenter la preuve au candidat qu'il a choisi. Nous proposons à nos lecteurs quelques extraits de cet entretien.

Question : Monsieur le président de la CNEI, est-il possible que les candidats d'une même famille politique organisent un meeting de campagne ensemble ?

Henri Bouka : L'élection présidentielle est un scrutin uninominal. La loi ne permet pas aux candidats d'une même famille politique d'organiser des activités de campagne ensemble au premier tour. Les autorités préfectorales vont le leur interdire. Ce n'est qu'au deuxième tour que les candidats déçus ont la possibilité de soutenir un candidat de leur choix resté en lice.

Question : A quelques jours de l'élection présidentielle, la CNEI peut assurer la population congolaise que le scrutin aura bien lieu le 20 mars ?

Henri Bouka : La CNEI a pris toutes les dispositions nécessaires pour que les Congolais aillent aux urnes le 20 mars, parce que toutes les opérations préparatoires sont en cours d'accomplissement. La distribution des cartes d'électeur se poursuit sur l'ensemble du territoire national. Pour des personnes qui n'en ont pas reçu, ils ont encore un peu de temps pour faire des réclamations. En plus, si une personne a son nom sur la liste électorale, la loi lui donne la possibilité de voter pourvu qu'il ait une pièce d'identité nationale. Je dois vous dire que la CNEI s'est arrangée à ce que le matériel électoral soit acheminé à temps dans les circonscriptions électorales même les plus enclavées.

Question : Pouvez-vous confirmer que l'élection se déroulera dans le calme et la sécurité parce qu'on constate actuellement une certaine peur ?

Henri Bouka : Je ne m'imaginais pas un candidat qui agite la peur dans l'opinion pour disperser ses

potentiels électeurs qui pourront changer de lieux d'habitation du fait de la psychose. A ce moment, je me pose la question de savoir lesquels voteront pour lui si une bonne partie de ses potentiels électeurs quitte Brazzaville par exemple pour les villages. C'est pour moi un comportement assez curieux. On doit se garder de tenir des discours qui créent la psychose au sein de la population. Nous sommes en période électorale et non en période de non-Etat. Notre pays a toutes ses institutions qui fonctionnent normalement. En ce qui concerne la CNEI, par exemple, nous avons une sous-commission sécurité qui est à pied d'œuvre, sur l'ensemble du territoire nationale, pour sécuriser les candidats en campagne ainsi que le vote le 20 mars.

Question : Avez-vous pris des dispositions pour l'acheminement des résultats de l'élection présidentielle en temps réel ?

Henri Bouka : Nous avons pris des dispositions comme auparavant pour que les résultats de l'élection nous parviennent rapidement. Question : Que dites-vous, monsieur le président, à propos de la Commission technique électorale mise en place par l'opposition radicale ? **Henri Bouka :** La loi donne la possibilité à chaque candidat d'avoir un représentant dans chaque bureau de vote de sorte que, sur la base des procès-verbaux, il peut se faire une idée de ses suffrages obtenus. Cependant, il n'est pas admis, dans un Etat organisé comme le nôtre, qu'un groupe d'individus se réunissent et mettent en place une Commission parallèle à la CNEI dans le but de créer le désordre inutile dans le pays. Cela n'est pas admissible. C'est un risque que l'on fait courir à la paix. Le peuple devrait rejeter de telle initiative.

Roger Ngombé

TECHNOLOGIES

La fondation O'dellya pour un pacte de développement du numérique

Avec comme objectif l'accompagnement de l'État pour mieux structurer et gouverner par le biais de l'outil informatique, le pacte technologique Congo 2.0 relève l'importance que représente ce secteur, un des plus dynamiques de l'économie mondiale. Dans une interview accordée aux Dépêches de Brazzaville, l'initiateur de ce projet explique l'importance de ce pacte pour la République du Congo.

DB : Pouvez-vous nous parler en quelques mots des objectifs de votre fondation ?

Roland Christel : Les objectifs de la fondation consistent à initier simplement des projets en vue d'aider les Etats africains à mieux gouverner au travers de l'outil technologique.

DB : Vous proposez le pacte technologique au Congo. Peut-on savoir sur quoi il sera basé ?

RCh : Je propose ce pacte pour la simple raison que, depuis que le Congo existe, il n'a jamais disposé d'une école d'ingénieurs en informatique alors que le numérique constitue le secteur le plus dynamique de l'économie mondiale. De nos jours, on ne peut plus rien faire sans l'outil informatique. C'est pour cette raison qu'il m'a paru nécessaire de proposer ce pacte au Congo en particulier, parce qu'il en a besoin pour son développement.

DB : Pourquoi ce pacte aujourd'hui ?

RCh : Je propose ce pacte aujourd'hui simplement parce que, le Congo fait le choix de rentrer dans une ère nouvelle que nous appelons tous, la nouvelle République. Il se trouve aussi à un carrefour très déterminant pour son développement. C'est-à-dire qu'au cours des cinq prochaines années, ce pays ne pourra pas se permettre de manquer son décollage sur le plan technologique. L'outil informatique est nécessaire tant pour les médias que pour la médecine, l'Education et l'emploi. On ne peut pas parler de développement d'un pays sans que l'outil informatique soit au cœur du système de l'Etat.



Roland Christel et Marie-Rose, sa collaboratrice embaucher 30.000 personnes. Dans

DB : Pensez-vous que le moment s'y prête réellement pour que le Congo signe ce pacte, alors qu'il s'est déjà lancé dans l'implémentation de la fibre optique ?

RCh : La fibre optique n'est pas une technologie, mais plutôt un support, un câble censé transporter les données. On peut la déployer dans tout le pays, toutes les maisons, elle n'apportera aucun changement. Ce sont les services que nous allons proposer qui donneront de la valeur à ce câble. Le pacte que nous proposons, s'appuie sur le travail en cours de réalisation sur la fibre optique. Je propose cependant, qu'on y ajoute le pacte technologique pour pouvoir répondre de manière efficace et puissante au développement du Congo.

DB : Quel type de service, O'dellya va-t-il apporter ?

RCh : O'dellya n'apporte aucun service. Derrière le concept pacte technologique, nous proposons le projet le plus ambitieux, le plus audacieux qui n'ait jamais été initié dans l'histoire du Congo. Car, il va restructurer l'Etat. Ce pacte est un outil de planification, d'aide à la décision. C'est un outil qui va mieux équiper les décideurs politiques à parler de façon efficace de l'indice de développement humain qui repose sur trois critères, à savoir la santé, l'éducation et l'emploi. Ce projet que nous proposons dotera le Congo des systèmes sanitaire et éducatif puissants puis d'un secteur d'emploi très efficace.

DB : Qui placez-vous au centre de ce pacte ? Est-ce la société civile, les jeunes ou les politiques ?

RCh : Ce projet concerne tout le monde. Il est créateur d'emplois, le plus dynamique de l'économie mondiale pour laquelle, on peut

le domaine agricole congolais par exemple, il permettra de faire des prévisions sur la politique de l'auto-suffisance alimentaire.

DB : Vous êtes Congolais, mais pourquoi avoir attendu si longtemps pour apporter ces technologies dans votre propre pays ?

RCh : Je suis déjà venu au Congo. Entre 2010 et 2015, j'avais mené une activité à Brazzaville dans le cadre de Jcertif, un projet identifié comme étant l'une des plus grandes conférences sur le développement des applications web et mobile. Laissez la loi préciser que toutes les infrastructures réalisées ces derniers temps ne suffisent pas pour faire basculer le Congo dans le monde de l'émergence. L'outil informatique doit être inscrit parmi les priorités de l'Etat.

DB : Qu'en est-il de la lettre ouverte que vous avez adressée aux candidats à l'élection présidentielle de ce 20 mars ?

RCh : Nous parlons aujourd'hui à l'ensemble des états-majors. Nous leur avons adressé un document de présentation sur le pacte technologique. Nous avons organisé une rencontre avec l'ensemble des délégués représentants chaque candidat. Nous avons obtenu d'eux l'engagement solennel selon lequel ils vont tous signer ce pacte. Nous avons attendu pour cela, la date du 18 mars que nous avons dénommée, journée de signature du pacte technologique. Il ne s'agit pas d'un projet de la fondation O'dellya, mais celle de la République. Nous espérons que les candidats comprendront les enjeux majeurs.

Guy-Gervais Kitina et Lopelle Mboussa Gassia

AMBASSADE DES ETATS-UNIS A BRAZZAVILLE

NUMERO D'ANNONCE : 004 / 2016

OFFRE D'EMPLOI POUR LE POSTE DE: ELECTRICIEN

Grade du Poste: FSN-04 (Grille salariale des employés locaux de l'Ambassade des Etats-Unis)

DATE D'OUVERTURE: lundi 29 février 2016; DATE DE CLOTURE: lundi 21 mars 2016

Nature du contrat : Contrat à Durée indéterminée (CDI), après la période probatoire (période d'essai).

L'Ambassade des États Unis à Brazzaville recherche un (1) individu ayant un brevet d'études techniques (B.E.T) ou équivalent en électricité ou en génie électrique ; un niveau acceptable de la langue anglaise (Niveau 2) ainsi que les compétences professionnelles requises pour travailler dans la section en charge de l'entretien et de la maintenance des installations et des équipements. L'intéressé(e) aura entre autres tâches: d'installer des panneaux électriques, des commutateurs de transfert automatiques, des régulateurs de tension automatiques. Il (Elle) effectuera également des

câblages intérieurs et extérieurs. Il (Elle) assurera en outre l'entretien des appareils électro-ménagers dans les résidences.

L'intéressé (e) exécutera également d'autres tâches sur instruction de son superviseur. Un test est prévu, pour les candidats qui seront présélectionnés. Les candidats dont les dossiers ne seront pas retenus pour ce test ne seront pas contactés.

Pour postuler, prière de visiter notre site internet: <http://brazzaville.usembassy.gov/job-opportunities.html>.

Pour de plus amples informations concernant cette offre d'emploi, prière de contacter le bureau des Ressources Humaines aux numéros suivants : 06-612-2073 / 06-612-2133 / 06-612-2143 / 06-612-2109

Par courrier électronique (E-mail) à l'adresse

suivante : BrazzavilleHR@state.gov

Prière d'adresser vos candidatures au :

Management Officer

U.S. Embassy Brazzaville – Boulevard Denis Sassou N'Gusso

N°: 70-83 Section D (Face Maternité Blanche Gomez) Bacongo, Centre-Ville.

Brazzaville, Republic of Congo

Merci de votre intérêt et bonne chance!

Veillez adresser vos candidatures en Anglais uniquement.

N.B : LES DOSSIERS DEVRONT ETRE COMPLETS, LES DOSSIERS INCOMPLETS NE SERONT PAS ACCEPTES ET SERONT DONC REJETES.

Merci de votre intérêt et Bonne chance!

COMPRENDRE l'Afrique qui bouge



<http://magazedelafrique.com>

Également disponible
sur l'App store et l'Android market

<http://www.newafricanmagazine.com/subscribe/>

PLUIES DILUVIENNES

Encore d'énormes dégâts matériels enregistrés à Brazzaville

La pluie qui s'est abattue dans la nuit du 14 au 15 mars a occasionné de nombreux dégâts matériels dans certains quartiers de Brazzaville, notamment dans la partie nord de la ville

Des maisons englouties, des toits emportés, des voitures prises au piège par le sable, certaines artères menacées de coupure, ralentissant la circulation, tel est le visage que présentent certains quartiers des arrondissements 6e Talangaï et 9 Djiri, en cette matinée du 15 mars. Le plus gros dégât est signalé au quartier Makabandilou, où la route nationale n°2 est à moitié coupée et certaines habitations situées le long de la route se sont écroulées. Près d'une dizaine de voitures se sont embourbées et d'autres renversées dans les caniveaux par la puissance des eaux et du sable.

Toujours dans le 9e arrondissement, précisément au quartier Massengo, certaines rues et avenues sont devenues impraticables. Ce tableau crédite les cris d'alarme lancés récemment par les riverains, à l'image de l'avenue qui mène vers la station terrienne Mongouni. On parle également de pertes en vies humaines dans cet arrondissement.

A Talangaï, comme cela est devenu une tradition depuis quelques années, le pont de Mikalou n'a pas dérogé à la règle. Même si les gens ne sont pas transportés dans des brouettes pour franchir les eaux débordantes de la rivière, comme depuis un certain temps, l'on note tout de même la montée de sable, empêchant la circulation des personnes et des véhicules. Des voitures sont également prises au piège, certaines se trouvent renversées dans la rivière Tsiémé. A quelques encablures de là, la circulation par voiture sur la rue Luanda menant au quartier Jacques-Opangault est rendue impossible à cause de l'ensablement, laissant la place aux motos Djakarta qui, depuis ce matin, font des recettes.

Rappelons que les pluies des 2 et 3 mars derniers avaient fait huit morts dans les quartiers sud et ouest de la ville, notamment à Mfilou et Makélékélé. Les familles endeuillées ont reçu une assistance financière



Des gens fouillant la Djakarta engloutie par le sable; crédit photo Adiac

de l'Etat, à travers la direction générale de l'action humanitaire. Le gouvernement avait, quant à lui, décidé en conseil des ministres du 23 décembre

2015, d'octroyer au ministère des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la soli-

nelles. Cette somme ne serait pas décaissée jusqu'à présent. Par ailleurs, les travaux d'as-

salinité, une enveloppe d'environ un milliard FCFA, afin de faire face aux besoins humanitaires créés par des intempéries, inondations, érosions et autres catastrophes natu-

sainissement des rivières Tsiémé, Kélé-Kélé, Mpila et Mfilou annoncés depuis comme seule solution à ces désastres récurrents tardent à démarrer.

Parfait Wilfried Douniama

KENYA

Le FMI approuve un programme d'aide de 1,5 milliard de dollars

Le Fonds monétaire international (FMI) a annoncé, dans un communiqué publié le 14 mars, que son conseil d'administration a approuvé un programme d'aide de 1,5 milliard de dollars en faveur du Kenya, en vertu d'un accord de confirmation (Stand-by Arrangement) de deux ans.

« Les performances récentes du Kenya en matière de croissance économique demeurent robustes mais en dépit des mesures positives prises par les autorités dans le cadre du programme appuyé par le FMI, l'économie reste vulnérable aux chocs, ce qui reflète des conditions moins favorables sur les marchés financiers internationaux, la persistance des menaces sécuritaires et des craintes liées aux événements météorologiques extrêmes », a souligné le fonds dans

son communiqué.

« Dans ce contexte, l'accord de confirmation introduit un mécanisme qui soutiendra la poursuite des réformes macroéconomiques et institutionnelles et contribuera à atténuer l'impact des éventuels chocs exogènes potentiels », a ajouté l'institution.

Le FMI avait annoncé mi-décembre dernier avoir abaissé ses prévisions de croissance pour le Kenya en 2016 à 6% contre une précédente estimation de 6,8%.

L'accord de confirmation est un dispositif de financement du FMI qui permet aux pays membres de l'institution qui rencontrent des difficultés conjoncturelles d'accéder à des emprunts souples, sous réserve que ces pays respectent les modalités énoncées dans l'accord sous-jacent.

ZIMBABWE

La sécheresse force le gouvernement à se tourner vers l'énergie solaire



Au Zimbabwe, le gouvernement accélère son projet de mise en place de quatre centrales solaires. Ce changement de rythme est dû à la sécheresse qui a significativement diminué la capacité de production des barrages hydroélectriques dont dépend le pays; une situation qui ne risque pas de s'améliorer de sitôt.

Trois centrales solaires de 100 MW de capacité chacune, seront donc installées à Gwanda, Insukamini et Munyati. Leur coût total s'élève à 635 millions \$. Ces projets avaient déjà été mis sur le tapis par les autorités mais la procédure de sélection des producteurs d'énergie avait été arrêtée en 2014, en raison

d'un manque de transparence. Reprise depuis peu, elle a permis l'attribution des trois centrales à des compagnies chinoises.

La quatrième centrale sera installée à Marondera. Sa construction, qui devrait débuter en septembre prochain, coûtera 400 millions \$ et devrait s'achever en 2017. Le projet commencera par la mise en place de 50 MW sur les 150 MW prévus, selon Francis Gogwe, le CEO de la joint-venture Green Rhino Energy qui a obtenu le marché.

L'objectif à long terme du Zimbabwe est de porter sa capacité électrique, des 1 300 MW actuels, à 3 000 MW d'ici 2030.

Agence Ecofin

BURKINA FASO

Ouagadougou accueillera son premier salon du chocolat

Du 26 au 28 mars prochain, Ouagadougou revêtira les attributs de « Capitale africaine du chocolat » à la faveur de la première édition du Salon du chocolat, de la pâtisserie et de la glace (Sapago). L'évènement qui vise à réunir les professionnels de la chocolaterie et de la boulangerie connaîtra également la participation de consommateurs désireux d'approfondir leur connaissance de ces filières.

Ce rendez-vous, qui aura pour thème « Une cohésion sociale pour de meilleures activités économiques au Burkina Faso », accueillera,

comme invitée, la compagnie ghanéenne Alpha Industry, détentrice de la marque « Top Choco ». Selon l'APA, l'organisation de cet évènement est portée par le désir de ses initiateurs de donner une meilleure visibilité à ces filières.

Preuve de l'attrait qu'elles exercent, les chocolatiers et pâtisseries du continent s'étaient retrouvés à Abidjan en 2014 dans le cadre d'un championnat d'Afrique de chocolat pâtisserie tandis que la même année, la Côte d'Ivoire avait annoncé son intention de se doter de son propre salon du chocolat.

MTN CONGO

« Y'ELLO WOMEN 2016 » : LES MTNEUSES SOLIDAIRES DES DETENUES DE LA MAISON D'ARRET

Mars, mois dédié à la femme. MTN Congo, entreprise citoyenne qui accorde une place primordiale à la femme, multiplie les initiatives en sa faveur. Après la 7^e édition, du 27 février au 3 mars, du « Tournoi Promo Jeunes Filles 2016 », le tournoi de football féminin dénommé « Y'ello Girl Soccer Tournament », les MTNeuses, les femmes agents de MTN Congo, ont consacré la journée du 11 mars aux œuvres de charité et à la réflexion sur leur rôle et leur place dans la marche de l'entreprise.

En matinée, conduites par le directeur des ressources humaines, M. Joseph Akondzo Nguiambo, les MTNeuses de Brazzaville, en polos bleus et jaunes, estampillés « Y'ello woman », ont quitté leur bureau pour la Maison d'Arrêt, exprimer leur solidarité aux femmes détenues, à travers un important don composé de draps, de matelas, de marmites, de seaux en plastique, de ventilateurs, d'un poste téléviseur, de cartons de détergent, de cartons de savon, de bouteilles d'eau de javel, de garnitures, de sacs de charbon et de foyers à charbon traditionnels pour la cuisine, etc.

C'est avec beaucoup d'émotion que les femmes détenues ont réceptionné ce don, en remerciant « la société MTN Congo et ses responsables pour cette marque d'attention et de considération ». Elles sont une tren-



Un aperçu du don des MTNeuses aux détenues



Joseph AKONDZO DRH de MTN Congo

taine de femmes détenues à la Maison d'Arrêt, pour divers motifs. Pour les MTNeuses, cependant, « c'est un devoir que de soutenir ces femmes, nos sœurs, qui se trouvent dans une situation de privation

de liberté. C'est aussi une façon pour nous de leur exprimer notre amour et leur faire comprendre que la société ne les a pas abandonnées, ni rejetées », a précisé Mme Christianie DJIMBI, Responsable de la Communication Corporate, s'exprimant au nom de toutes les femmes de MTN Congo.

Au début de l'après midi, les MTNeuses se sont retrouvées dans un prestigieux hôtel de la place, pour un déjeuner-débat, en présence du directeur général de MTN Congo, M. Djibril Ouattara, qui, d'emblée, a insisté sur le fait que « la femme constitue une préoccupation majeure pour le management de MTN ».

A cette occasion, rappelant le thème de la célébration cette année de la Journée internationale de la femme, le 8 mars, à savoir « Planète 50-50 d'ici 2030 : Franchissons le pas pour l'égalité des sexes », la chargée de recrutement à MTN Congo, Mme Mylène MADZOU-AMIERE, a présenté un exposé sur le « Plateau des carrières ».

Il ressort de cet exposé et du débat qui s'en est suivi que les femmes représentent 30% des effectifs de MTN Congo. Mais qu'elles sont rares dans les métiers techniques. Si les femmes sont encouragées à développer leur leadership naturel, le management de MTN Congo s'emploie à assurer l'équilibre dans l'entreprise, booster la carrière des femmes par des programmes spécifiques de formation. Il encourage également les candidatures féminines dans le recrutement.

Après cet exposé, les MTNeuses ont suivi le parcours d'un haut cadre féminin de MTN Congo, Mme Prisca Lomouel, la directrice commerciale, qui a exhorté à l'effort, à la performance, à la compétence, pour mériter une place au soleil.

Somme toute, les MTNeuses ont salué cette initiative qui leur a permis de se remettre en cause et d'envisager l'avenir au sein de l'entreprise avec plus d'optimisme et de détermination, pour maintenir MTN Congo au rang de leader.



MTN, Everywhere You Go!

DÉMINAGE D'ENGINS EXPLOSIFS IMPROVISÉS

Un moyen efficace pour contrer la nuisance de Boko Haram

Des militaires camerounais ont été formés à Douala par un détachement d'instruction opérationnelle composé de 10 militaires français – officiers, sous-officiers et militaires du rang – de l'armée du Génie, au déminage d'engins explosifs improvisés. Une telle formation, si elle pouvait s'étendre à d'autres pays, limiterait les dégâts matériels et humains causés par le groupe terroriste Boko Haram dans les Etats qui subissent ses attaques meurtrières.

Employés souvent lors de conflits asymétriques par les forces terroristes, de guérilla ou par des commandos, les engins explosifs improvisés (EEI) ou engins explosifs de circonstance (EEC), existent depuis l'invention de la poudre à canon. Ce type d'arme est positionné ou fabriqué de manière improvisée et incorporant des composants chimiques explosifs, incendiaires ou toxiques. Conçu pour détruire, handicaper, ralentir ou distraire, il consiste typiquement à une charge explosive, une charge d'amorçage, un détonateur et un système soit mécanique, soit électronique de mise à feu. La plupart du temps, les EEI sont de conception rudimentaire et n'explose pas au moment voulu, ou pas du tout. Au Cameroun, la formation sur le déminage de ces engins qui a pris fin le 11 mars a été l'occasion pour les formateurs français de travailler aux côtés des forces armées camerounaises afin de former des spécialistes dans ce domaine. Cette session qui s'inscrivait dans le cadre de l'accord du 21 mai 2009, instituant un partenariat de défense entre les deux pays, a

permis, selon un communiqué, « de renforcer les capacités des militaires camerounais pour déminer et désamorcer les engins explosifs improvisés, souvent utilisés par Boko Haram dans l'extrême Nord du pays ».

Cette mission n'est pas la première du genre puisqu'un détachement d'instruction opérationnelle de l'armée de terre de la France, fort de 8 militaires de l'arme du Génie avait apporté, l'année dernière, une formation similaire au profit d'une soixantaine de soldats

internationale contre le terrorisme, ces pays sont toujours menacés par des attaques quasi-quotidiennes.

Le groupe terroriste enchaîne raids meurtriers et enlèvements

Désormais affiliés au groupe djihadiste Etat islamique, les insurgés de Boko Haram multiplient les attaques au Nigeria avec des explosifs et autres engins, mais aussi chez les voisins, qui se soldent souvent par de nombreux morts et des blessés. Le groupe terroriste

« Renforcer les capacités des militaires camerounais pour déminer et désamorcer les engins explosifs improvisés, souvent utilisés par Boko Haram dans l'extrême Nord du pays »

camerounais. Les forces armées camerounaises, tout comme celles des pays qui sont la cible d'attaques sanglantes comme le Nigeria, la Tchad, la Somalie ont besoin d'une expertise en matière de lutte contre les engins explosifs improvisés. Cela est d'autant nécessaire puisque malgré la mobilisation

ne cesse d'enchaîner raids meurtriers et enlèvements tant en territoire nigérian, au Tchad, que dans l'extrême Nord du Cameroun.

Pas plus longtemps que la semaine dernière, l'armée camerounaise a mené une offensive en territoire nigérian, qui s'est soldée par la destruction

d'une fabrique d'explosifs du groupe terroriste Boko Haram dans la localité de Goshi. Cette opération, qui a également vu l'anéantissement d'une importante base du mouvement djihadiste, a permis la destruction de plusieurs véhicules, armes et munitions et coûté la vie d'au moins 27 terroristes.

Hormis le Nord du Cameroun, des menaces d'attentats ont été signalés, ces dernières semaines, à Yaoundé, la capitale. Ce qui a conduit l'ambassade des Etats-Unis à sonner l'alerte en réitérant des consignes de prudence à l'endroit des citoyens américains dans le pays, quant aux « menaces possibles contre les lieux publics à Yaoundé ». Elle a demandé aux Américains d'éviter « les endroits bondés », en dépit du renforcement de la présence des forces de sécurité dans les hôtels, les édifices gouvernementaux et autres lieux publics, y compris dans les ministères, les casernes de l'armée et les hôpitaux militaires.

L'alerte émanant du Département d'Etat américain soulignait « le risque élevé de voyager dans la région du Grand Nord du Cameroun » proche à la fois au Nigeria et au Tchad. Raison pour laquelle, Washington qui s'inquiète de cette situation, continue de maintenir des restrictions de

voyager par le personnel officiel US dans l'Adamaoua, à l'extrême Nord du Cameroun ainsi que dans la région de l'est frontalière avec la République centrafricaine.

Face à la menace de Boko Haram, les pays de la région (Nigeria, Cameroun, Tchad, Niger et Bénin) ont joint leurs efforts pour combattre ce groupe avec une force commune. Ils avaient, au début de l'année dernière, lancé une vaste opération militaire contre les islamistes de Boko Haram en leur infligeant de lourdes pertes sans parvenir à les neutraliser. Le groupe terroriste a, jusqu'à ce jour, démontré que sa capacité de nuisance demeure très élevée puisqu'une nouvelle vague de violences s'est soldée par de nombreux morts dans ces pays malgré le fait que le président Muhammadu Buhari fait de la lutte contre ces insurgés l'une de ses priorités. Rien qu'au Nigeria, les attaques perpétrées par Boko Haram et la répression de l'insurrection par les forces armées nigérianes ont fait plus de 15 000 morts et des milliers de déplacés depuis 2009. En outre et malgré les efforts des armées de la région dans la lutte contre ce mouvement, les attentats kamikazes ne cessent pas dans les pays concernés et la sécurité y est loin d'être réinstallée.

Nestor N'Gampoula

LIBYE

L'Occident exprime son soutien au gouvernement d'union nationale

Après de longs mois d'attente, un gouvernement d'union nationale appelé de tous les vœux par les Nations unies a finalement été proclamé en Libye. Son entrée en fonction a été annoncée samedi par le conseil présidentiel, un organisme composé de membres de factions rivales libyennes.

La mise en place de ce gouvernement a conduit les ministres des Affaires étrangères des pays occidentaux, dont l'Allemagne, les Etats-Unis, la France, l'Italie, le Royaume-Uni et l'Union européenne à exprimer leur soutien total à cette nouvelle équipe gouvernementale unifiée. C'était à l'issue d'une réunion ministérielle des Affaires étrangères tenue dimanche à Paris.

A cette occasion les ministres et la Haute représentante de l'UE pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité ont salué la déclaration des membres du dialogue politique libyen, réunis à Tunis les 10 et 11 mars 2016, indique un communiqué rendu public à l'issue de la rencontre. « Ils entendent travailler étroitement avec le gouvernement d'unité nationale, seul gouvernement légitime en Libye. Ils continueront d'apporter un soutien total aux efforts de la MANUL en Libye et du représentant

spécial du secrétaire général des Nations unies et se tiendront aux côtés de ce gouvernement », souligne le communiqué.

Les ministres ont, par ailleurs, insisté que le conseil présidentiel libyen et le gouvernement d'union nationale « doivent intensifier leurs efforts pour assumer pleinement leur autorité afin de répondre aux attentes du peuple libyen, qui est épuisé par la crise ». « Le peuple libyen mérite la paix et la stabilité », ont-ils insisté. Ils ont souhaité qu'un transfert « immédiat et pacifique » soit mis en œuvre dès que possible. Le gouvernement d'union nationale doit « rapidement assumer son juste rôle en assurant la seule supervision possible de toutes les institutions économiques et financières à Tripoli, qui doivent servir l'intérêt de tous les Libyens », ont exigé les Occidentaux.

« Comme le dialogue politique l'in-

dique clairement, l'accord politique libyen est le seul cadre légitime pour mettre fin à la crise politique en Libye et au conflit militaire. Le cadre institutionnel prévu par l'accord politique libyen doit être rapidement mis en place, y compris à travers le plein établissement du Conseil d'Etat », poursuit le communiqué. Les ministres ont rappelé aux individus dans les deux camps qui « sapent le processus politique, l'établissement du gouvernement d'unité nationale et la mise en œuvre de l'accord de Skhirat », qu'ils « s'exposent à des sanctions ». « L'unité politique et un gouvernement inclusif et fonctionnel est la seule voie pour mettre fin à l'instabilité, qui nourrit le développement du terrorisme en Libye », affirme le communiqué, qui appelle « toutes les parties libyennes et le peuple libyen à agir avec le sens des responsabilités en ce moment clef pour le futur de leur pays, en apportant tout le soutien nécessaire au Gouvernement d'Unité nationale et à son

installation à Tripoli ». En Libye, en attendant un vote de confiance requis du parlement sur ce gouvernement d'union nationale, le conseil présidentiel a appelé les institutions libyennes « à prendre contact immédiatement avec le gouvernement d'union afin de mettre en place les modalités de passation de pouvoirs de manière pacifique et organisée ».

En outre, il a appelé la communauté internationale, les organisations internationales et régionales, en particulier l'ONU, la Ligue arabe, l'Organisation de la conférence islamique, l'Union africaine et l'Union européenne à « cesser toute relation avec les autorités exécutives ne découlant pas du gouvernement d'union ».

La Libye, rappelons-le, est actuellement déchirée entre deux gouvernements qui se disputent le pouvoir. L'un, basé à Tripoli n'est pas reconnu par la communauté internationale; l'autre à Tobrouk dans l'est du pays, est le seul reconnu à ce jour internationalement.

N.N'G.

BÉNIN

Alliance Talon-Ajavon pour contrer Zinsou au second tour de la présidentielle

L'homme d'affaires béninois Patrice Talon, arrivé deuxième au premier tour de la présidentielle au Bénin, a annoncé faire alliance avec Sébastien Ajavon, le troisième, pour affronter le Premier ministre sortant, Lionel Zinsou, au second tour de la présidentielle.

MM. Zinsou et Talon sont arrivés en tête du premier tour de la présidentielle du 6 mars, avec respectivement 27,11% et 23,52% des voix, selon les résultats annoncés dimanche par la Cour constitutionnelle. Un second tour doit les départager dimanche prochain. M. Ajavon s'est imposé comme le troisième homme du scrutin en obtenant 22,07% des voix. Réagissant aux résultats dimanche soir, M. Talon, qui a qualifié M. Ajavon de «grand homme» et de «grand opérateur économique», a dit «compter sur lui pour la suite». M. Talon a aussi appelé «tous les autres» candidats à le rejoindre, dont l'économiste Abdoulaye Bio Tchane (8,29%) et l'ancien Premier ministre Pascal Irénée Koupaki (5,6%), tous deux



Sébastien Ajavon et Patrice Talon

membres de cette coalition, «des amis et des gens compétents». Samedi soir, sans attendre les résultats officiels, Sébastien Ajavon avait déclaré : « Quoiqu'il en soit, nous sommes avec M. Patrice (Talon) et d'autres candidats

présent au second tour ». Parmi les 33 candidats du premier tour, les principaux ad-

versaires de M. Zinsou avaient mis en place une «coalition de rupture» et s'étaient promis que celui qui arriverait en tête aurait le soutien des autres pour faire barrage au candidat soutenu par le président sortant, Thomas Boni Yayi, qui ne se représentait pas à l'issue de deux mandats de cinq ans. M. Zinsou a, quant à lui, estimé que «dans un premier tour, on exprime souvent un jugement sur un bilan» alors qu'au second tour, «deux hommes sont devant leur peuple, leurs compatriotes pour parler cette fois-ci de l'avenir». Dans le camp de M. Zinsou, on continue à se dire «confiant et serein» et on affirme notamment compter sur une mobilisation des abstentionnistes pour remporter l'élection. Selon la commission électorale, le taux de participation a été de 64,03% au premier tour.

Patrick Ndongidi avec AFP

BURUNDI

L'UE suspend son aide directe au gouvernement

L'Union européenne (UE) a officiellement suspendu lundi son aide directe au régime du président Pierre Nkurunziza en réponse aux violences qui secouent le pays et pour pousser les autorités au dialogue avec l'opposition, indique l'AFP.

La décision a été prise par les 28 ministres des Affaires étrangères de l'UE lors de leur réunion mensuelle à Bruxelles. L'UE a «suspendu les appuis financiers directs fournis à l'administration burundaise, y compris les appuis budgétaires, mais maintient intégralement son soutien finan-

cier à la population et son aide humanitaire », affirme un communiqué de l'UE. Avec une aide globale de quelque 430 millions d'euros pour la période 2015-2020, l'UE est le premier donateur du Burundi. La chef de la diplomatie européenne, Federica Mogherini, a appelé notamment à la reprise du «dialogue inter-burundais conduit sous la médiation de la Communauté est-africaine (EAC), qui joue un rôle essentiel dans la recherche d'une solution politique durable à la crise ». Le commissaire européen au Développement, Ne-

ven Mimica, a demandé «instamment au gouvernement de faire preuve de la volonté nécessaire pour que les relations entre l'UE et le Burundi se normalisent à nouveau. » «Des projets financés par l'UE visant à assurer l'accès de la population aux services de base, mais sans acheminer les ressources financières par des comptes détenus par le gouvernement burundais, sont en cours d'élaboration, et l'UE reste déterminée à fournir une aide d'urgence », a précisé M. Mimica.

Patrick Ndongidi avec AFP

EGYPTE

La banque centrale dévalue la monnaie nationale

La banque centrale égyptienne a dévalué lundi de 14,3% la livre et promis d'adopter «une politique de change plus souple» dans un contexte de déficit de devises étrangères qui accentue les difficultés économiques du pays.

Le taux de change de la monnaie égyptienne a été porté de 7,83 à 8,95 livres pour un dollar. Cette dévaluation a été saluée par la Bourse du Caire, dont l'indice de référence EGX30 affichait une hausse de 6,7% à la mi-journée. La pression s'était accentuée ces deux derniers mois et le taux de change du billet vert avait atteint au marché noir dix livres égyptiennes, un niveau quasiment sans précédent. La banque centrale a expliqué lundi qu'elle adoptait «une politique de change plus souple pour résoudre les irrégularités du taux de change et avoir une circulation plus régulière des devises étrangères au sein du système bancaire égyptien qui reflète les mécanismes de l'offre et de la demande ». Parmi les principales sources de devises, figurent les revenus du canal de Suez, qui souffre d'un ralentissement du transport maritime mondial, et le tourisme, en pleine crise en raison de l'instabilité et les violences politiques qui secouent le pays depuis 2011. Avec 6,1 milliards de dollars en 2015, les revenus de ce secteur clé ont chuté de 15% par rapport à l'année précédente, selon des statistiques officielles. Le coup de grâce a été le crash, le 31 octobre, d'un avion charter russe dans la péninsule du Sinaï qui a coûté la vie aux 224 passagers et a été revendiqué par la branche égyptienne de l'organisation Etat islamique (EI). Les réserves de change de la banque centrale ont fondu, passant de plus de 36 milliards de dollars fin 2010 à près de 16 milliards actuellement, malgré les aides apportées, ces deux dernières années, par les puissantes monarchies du Golfe, et qui se sont élevées à quelque 20 milliards de dollars. La Banque centrale ambitionne de faire remonter ces réserves à 25 milliards de dollars d'ici la fin 2016. Elle compte pour cela sur les investisseurs étrangers «avec la fin des restrictions» et la possibilité qui leur ait donné de «rapatrier en toute sécurité leurs investissements», mais aussi sur «une hausse de la compétitivité de l'économie». La dévaluation de la livre peut améliorer la compétitivité des produits égyptiens sur les marchés étrangers, entraînant ainsi une hausse des exportations.

P.Nd. avec Afp

FRANCE/GABON

Ségolène Royal en visite à Libreville dans le cadre des recommandations de la Cop21

Dans le cadre du suivi des recommandations de la Cop 21, la ministre française de l'Environnement, Ségolène Royal est arrivée le 13 mars à Libreville au Gabon

Lors de son séjour librevillois, Ségolène Royal s'entretiendra avec le président gabonais, Ali Bongo, pour échanger sur des questions liées à l'environnement, notamment le suivi des recommandations de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (Cop 21), dressées

à Paris en décembre dernier. Elle rencontrera également les autres autorités gabonaises, ainsi que la société civile. Le Gabon s'est engagé lors de la COP21 à Paris, à réduire d'au moins 50% ses émissions de gaz à effet de serre, sur la période 2010-2025, et à exclure de ses prévisions la réduction à partir d'achats de crédits carbone hors Gabon, dont la mise en œuvre aura besoin de l'appui des pays développés. La visite de la ministre française, Ségolène Royal, inter-

vient après qu'elle ait pris part aux réunions de travail avec les Nations unies sur la mise en œuvre de l'Accord de Paris, le 11 mars à New-York. Cette visite intervient aussi dans le cadre d'une tournée africaine commencée en Afrique de l'Ouest, en février dernier. La ministre de l'Environnement avait encouragé l'amplification de la mise en place des énergies renouvelables pour lutter efficacement contre les changements climatiques.

Noël Ndong

PRÉSIDENTIELLE DU 20 MARS

Michel Kafando souhaite un processus électoral calme au Congo

A la tête d'une mission d'information de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), l'ancien président de transition du Burkina Faso, Michel Kafando, a été reçu le 15 mars à Oyo, dans le département de la Cuvette, par le président de la République Denis Sassou N'Guesso, candidat à sa propre succession.

L'envoyé spécial de l'OIF était porteur d'un message du secrétaire général de cette organisation, Michaëlle Jean. A sa sortie d'audience, Michel Kafando, qui était venu promouvoir un climat apaisé dans la perspective de l'élection du 20 mars, a émis le vœu de voir « le processus électoral se dérouler dans le calme pour l'intérêt du peuple congolais ».

« Pour ce genre de vote en vue de la désignation du responsable suprême de l'Etat, il faut qu'il y ait un débat. Il faut que celui qui va être définitivement choisi pour diriger la nation soit quelqu'un de propre moralement, quelqu'un qui ait des qualités nécessaires, et de la considération pour sa patrie », a-t-il souligné. « Je pense que le débat est nécessaire, en sorte que les opinions des partis politiques et autres organisations (...) s'expriment de façon différentes. C'est ce que l'on constate d'ailleurs dans le pays », a ajouté Michel Kafando.

« Le peuple congolais doit arriver à faire son choix de la personne qui va présider aux destinées du Congo à l'issue de l'élection présidentielle de

dimanche », a conclu l'envoyé spécial de l'OIF.

tin devrait normalement se passer dans de très bonnes conditions ».



Jean-Claude Gakosso et Michel Kafando

L'ex-président de la transition burkinabé optimiste sur un scrutin « apaisé et transparent »

Au sortir d'un entretien mardi avec le ministre congolais des Affaires étrangères, Jean-Claude Gakosso, Michel Kafando a estimé que « ce scru-

« On est arrivé à Brazzaville, on n'a pas eu l'impression que c'est une ville assiégée comme on le dit dans les médias. Nous avons rencontré aussi bien l'opposition que la majorité. Ces acteurs politiques nous ont donné l'impression que chacun est responsable

et que ces élections devraient pouvoir se passer sans débordements », a confié à la presse, Michel Kafando. Par ailleurs, le chef de mission de contact et d'information de l'OIF a indiqué qu'il est au Congo pour

l'ex-président.

À en croire Michel Kafando, l'OIF n'enverrait pas une mission d'observation pour la supervision du scrutin du 20 mars : « Depuis une dizaine d'années, elle n'envoie plus de missions d'observation. Elle préfère maintenant dépêcher une mission de contact et d'information pour pouvoir s'entretenir avec les parties concernées au processus électoral », a-t-il dit, ajoutant que le peuple congolais est un peuple pétri d'expérience, aussi d'aspect et de sagesse. « Nous sommes certains qu'avec tous ces atouts, ce scrutin devrait normalement se passer dans de très bonnes conditions », a-t-il martelé.

L'envoyé de l'OIF a jugé cette mission de contact « utile » car, les échanges avec les plus hautes autorités congolaises et les parties concernées par cette élection, ont permis de cerner la situation réelle que celle perçue à l'étranger. Une situation qu'il estime apaisée.

Rappelons que Michel Kafando a été président de la transition burkinabé après la chute de Blaise Compaoré en octobre 2014 par insurrection populaire. Il a conduit le pays jusqu'à l'organisation d'une présidentielle, où Rock Christian Kaboré a été élu en novembre 2015.

Nestor N'Gampoula et Fiacre Kombo

transmettre un message de l'OIF relatif à l'élection présidentielle du dimanche prochain. « Le message essentiel est que tout doit être fait de sorte que ces élections se déroulent dans de bonnes conditions, c'est-à-dire dans la paix, dans la transparence et dans la sérénité », a déclaré

BURUNDI

Le gouvernement n'est pas surpris par la suspension de l'aide européenne, selon Alain-Aimé Nyamitwe

Le gouvernement du Burundi a déclaré par la voix du ministre des relations extérieures, Alain-Aimé Nyamitwe, qu'il n'était « pas surpris » par la suspension de l'aide directe de l'Union européenne à son pays annoncée lundi.

« Le gouvernement du Burundi n'a pas été surpris par cette décision. On s'y attendait, même si elle est prise après une série de mesures qui redressaient la situation dans les domaines des droits de l'Homme et sécuritaire », a dit Alain-Aimé Nyamitwe. « Il s'agit de mesures prises dans l'intérêt de la population et pas pour plaire à tel ou tel de nos partenaires », a-t-il précisé.

La décision de suspension de l'aide européenne a été prise par les 28 ministres des Affaires étrangères de l'UE, lors de leur réunion mensuelle à Bruxelles. Elle était attendue après l'échec en décembre de consultations entre le Burundi et l'UE, réclamées par l'Union euro-

péenne à la suite des violences qui secouent le Burundi. Malgré cela, l'organisation européenne a indiqué dans un communiqué qu'elle « a maintenu intégralement son soutien financier à la population et son aide humanitaire ».

Pour le ministre burundais des Affaires extérieures, la suspension de l'aide directe n'est pas « une aussi mauvaise nouvelle, tant que la population continue à être servie ». « Je ne suis pas économiste mais (...) le Burundi a tenu bon jusqu'ici et j'espère qu'il va continuer à tenir », a-t-il relevé, rappelant que la suspension des aides européennes était en réalité effective depuis plusieurs mois.

Premier donateur du Burundi avec une aide globale de quelque 430 millions d'euros pour la période 2015-2020, l'UE rejoint ainsi les principaux donateurs bilatéraux occidentaux du Burundi, qui avaient déjà suspendu leur aide en faveur de ce pays.

Pour rappel, notons que le Burundi a plongé dans une grave crise, émaillée de violences – qui ont déjà fait plus de 400 morts et poussé 250 000 à fuir le pays –, lorsque le président Pierre Nkurunziza a annoncé sa candidature en avril 2015 pour un troisième mandat qu'il a obtenu en juillet. L'opposition et la société civile estiment que c'est en violation de la Constitution et de l'accord d'Arusha qui a mis fin à la guerre civile de 1993-2006 que l'actuel chef de l'Etat burundais est revenu au pouvoir.

Nestor N'Gampoula

Le président en exercice de la CEEAC formule le vœu d'un scrutin apaisé au Congo

Le président Denis Sassou N'Guesso s'est entretenu à Oyo avec deux émissaires du chef de l'Etat gabonais Ali Bongo Ondimba, président en exercice de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC). Il s'agit du ministre des Affaires étrangères du Gabon, Emmanuel Issozé Ngondet, et de son collègue en charge de la Défense, Mathias Otounga.

Les deux personnalités ont transmis au président Denis Sassou N'Guesso un message de son homologue gabonais, dans lequel il souhaite que le processus électoral « se déroule dans un climat apaisé ».

« Dans la sous-région, le constat fait est que les élections sont toujours une source de tension. Le président de la République gabonaise souhaite acquiescer de sages conseils de son homologue du Congo sur ce sujet qui est en bonne place dans l'agenda de la CEEAC », a déclaré Emmanuel Issozé Ngondet. Le ministre s'est par ailleurs réjoui du bon déroulement du processus électoral au Congo.

Les deux parties ont eu aussi un large échange de vue sur les relations bilatérales.

Nestor N'Gampoula

FRANCE

Bon accueil parisien du journal Les Dépêches du Congo

Depuis lundi 14 mars, six kiosques installés à la sortie des bouches du métro affichent une vision quotidienne des Dépêches du Congo en bonne place

Au milieu de tous les journaux classiques des lecteurs parisiens, *Les Dépêches du Congo* sont venues enrichir la donne des quotidiens de la presse écrite. Presque unanimes, ce sont les tenants des Kiosques qui, en totalité, ont salué les premiers l'enrichissement de leur métier par la proposition d'un journal nouveau, comportant des informations traitées sous l'angle des journalistes dans un quotidien ayant son siège à Brazzaville, « ancienne capitale de la France libre »,

commente, amusé, l'un d'eux. En avant-première, laissant aux Dépêches du Congo le temps de s'installer, les kiosquiers parient déjà sur l'évidence d'un accueil apprécié des lecteurs parisiens, surtout ceux de la diaspora, de pouvoir trouver en place de choix le nouveau quotidien. Qu'il s'agisse de touristes, d'hommes d'affaires en partance pour le Congo, des Congolais qui vivent loin du Congo, leur meilleur réflexe sera désormais de marquer l'arrêt pour acheter le jour-

nal qui leur apporte chaque jour les informations en provenance de leur pays.

Afin d'en assurer le succès, les journalistes promettent de demeurer en alerte pour être au plus près des attentes des lecteurs.

À Paris, les lecteurs peuvent se procurer *Les Dépêches du Congo* au Kiosque de l'avenue et celui en face du Fouquet's sur l'avenue des Champs Élysées dans le 8^e; à la sortie de la bouche du métro Ménilmontant dans le 11^e; à la Place Clichy en face du Quick dans le 17^e et pour le 18^eme, à la sortie du métro Barbès et celle de la Porte de Clignancourt dans le 18^e.

Antoine Daniel Kongo



Ici *Dépêches du Congo* en vente sur les Champs Élysées de Paris en France Crédit photo : Adiac

FRANCOPHONIE

Le Congo à l'honneur de la Semaine de la langue française et de la francophonie du 14 au 20 mars

Dans le cadre de la Semaine de la langue française et de la francophonie qui se tiendra du 14 au 20 mars, le secrétaire d'Etat au Développement et à la Francophonie, André Vallini prendra part le 16 mars, à l'inauguration du Salon international du Livre de Paris, indique un communiqué

Le Congo sera mis à l'honneur avec les villes de Brazzaville et de Pointe-Noire à la 21^e édition de la semaine de la langue française et de la francophonie, a-t-on appris.

Le 17 mars, André Vallini visitera les locaux de TV5 Monde, et réunira les anciens ministres de la Francophonie. Puis il assistera à la leçon inaugurale au Collège de France, de l'écrivain congolais, Alain Mabanckou, élu Professeur invité à la Chaire de Création artistique pour l'année académique 2015-2016.

Le 18 mars, André Vallini ouvrira, au Quai d'Orsay, le 4^e Championnat du monde de débat francophone en présence de 200 équipes issues d'universités de 30 pays qui prêteront à des joutes oratoires.

Cette semaine doit permettre de rappeler que la francophonie forme une communauté exceptionnelle : partagée par 274 millions de locuteurs dans le monde, le français étant la 5^eme langue la plus parlée sur la planète et la seule, avec l'anglais, à l'être sur les cinq continents, a indiqué André Vallini.

Il a rappelé que « la francophonie est bien sûr un instrument de diplomatie d'influence, elle est de plus en plus un outil de diplomatie économique, mais elle est et demeure avant tout un formidable levier de rayonnement culturel pour notre pays ».

Noël Ndong

« la francophonie est bien sûr un instrument de diplomatie d'influence, elle est de plus en plus un outil de diplomatie économique, mais elle est et demeure avant tout un formidable levier de rayonnement culturel pour notre pays »

Présentation d'un recueil de nouvelles à l'issue du concours « Ma vie sur Facebook »

La belle aventure humaine de partage littéraire suscitée par la participation massive de candidats au concours « Ma vie sur Facebook » s'est achevée le vendredi 11 mars, dans la salle de l'Institut français de Casablanca. L'auteure Huguette Nganga Massanga fait partie des lauréats

Lancé en 2015 sur une idée de Karim Serraj, le concours de la nouvelle francophone, émis via Facebook, a rencon-

tré un succès considérable. « Ils étaient 7000 inscrits représentant 29 pays », ont précisé les organisateurs pour cette première édition dont le thème était « Ma vie sur Facebook ».

A la fin du travail colossal des 17 membres du jury, présidé par Marie Alfred Ngoma, 31 auteurs ont été retenus, « 15 auteurs confirmés qui ont déjà des ouvrages publiés et 16 auteurs à décou-

a été un vecteur véhiculant des valeurs de partage. Un bel exemple du « vivre ensemble ». Un moment de communion autour de la profusion raffinée qu'offre la littérature francophone.

C'est cet aspect qu'évoque le recueil de nouvelles. Le lecteur y trouvera des instants tantôt étranges, tantôt familiers, dignes de fictions romanesques, à travers le propos de chacune de ces nouvelles.



Huguette NGANGA MASSANGA Congo Brazzaville

Bibliographie :

- Sirène des sables*, recueil de nouvelles, coll. L'Harmattan, 2015
- Moi aussi je parlerai dans un film*, théâtre. Langlois Cécile, 2015
- Thérapie aux abords du quai*, théâtre. Edilivre, 2014
- Nouvelles voix de la poésie congolaise*, anthologie poétique. Hémar, 2012
- Compilation réelle en son temps*, poésie. Edilivre, 2012
- Rêve d'ailleurs!*, roman. Edilivre, 2012
- L'envers du décor*, roman. Edilivre, 2008

Écrivaine Huguette Nganga Massanga, lauréate du Concours Francophone «Ma Vie sur Facebook» Crédit photo : Sans

tré un succès considérable. Pour preuve, une affluence de candidats à travers l'étendue de la totalité de l'espace

« vrir », a confié le président du jury. Lors de la cérémonie, en présence d'illustres invités, la richesse de la langue française

L'auteure Huguette Nganga Massanga s'est distinguée avec sa nouvelle intitulée « la peur dans la poche ».

A.D.K.



Iso 9001:2008-2420003



La Banque de Développement des Etats de l'Afrique recrute 14 cadres expérimentés pour son siège situé à Brazzaville, République du Congo.

- ✦ Vous êtes ressortissant(e) d'un État membre de la CEMAC (Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée Équatoriale, Tchad),
- ✦ Vous jouissez de vos droits civiques,
- ✦ Vous êtes âgé(e) au plus de 45 ans au 31/12/2016,
- ✦ Vous maîtrisez le français, et idéalement l'anglais, l'espagnol ou l'arabe,
- ✦ Vous êtes titulaire d'un diplôme d'enseignement supérieur (Bac + 5) et justifiez d'une expérience professionnelle significative d'au moins 5 ans sur l'un des postes suivants :

- ⇒ Analyste de projets / Ingénieur Génie Civil
- ⇒ Analyste de projets / Ingénieur Génie électrique
- ⇒ Analyste de projet / Analyste financier
- ⇒ Analyste de projet / Economiste de projets
- ⇒ Expert sécurité des Systèmes d'informations
- ⇒ Ingénieur environnementaliste
- ⇒ Auditeur confirmé dans le secteur bancaire
- ⇒ Analyste de risques bancaires ALM
- ⇒ Analyste de risques selon Bâle
- ⇒ Archiviste
- ⇒ Juristes en droit des affaires
- ⇒ Expert en communication
- ⇒ Comptable

Nos domaines d'intervention



Conseil en Organisation & RH
Accompagnement Normes ISO
Formation Professionnelle
Contrôle de Construction
Essais et Mesures
Inspection Electrique, Levage/Colisage, CND

Filiale de APAVE INTERNATIONAL

>> Postulez en ligne CV + Lettre de motivation avant le 31/03/2016
>> sur www.apaveinternational-consulting.com

FESTIVAL

Des films d'Afrique et d'ailleurs en compétition

La 1^{ère} édition du Moké film festival se tiendra du 2 au 6 août prochain à Pointe-Noire. Les inscriptions se poursuivront jusqu'au 30 juin 2016.

Pendant cinq jours les réalisateurs et le public se retrouveront autour des débats et des rencontres au cours desquels ils tenteront de comprendre et d'analyser l'évolution du cinéma en Afrique.

Le festival est ouvert aux films courts métrages, fictions, documentaires, animations, clips vidéo, réalisés après le 31 janvier 2014. Ces films qu'ils soient parlants ou muets ne doivent pas dépasser 30 minutes et produits en français, anglais ou en langue originale sous-titrés en français.

La sélection se déroulera uniquement sur support USB ou un lien vers la page du film. Il est permis à un réalisateur de présenter plusieurs films, cependant un seul de ces films sera retenu. Les réalisateurs seront informés à partir du 15 juillet 2016 des décisions du comité de sélection, par mail. Le film devra être envoyé avec la fiche d'inscription et le règlement signés à la Fondation Basango par mail à info@basango.info.

Moké film festival a pour objectifs de réaliser un événement pour le grand public congolais ; réunir tous les professionnels de l'audiovisuel de la région, faciliter le développement de projets en commun et d'échanges les informations sur des sujets d'actualité. Entre autres objectifs, identifier la richesse des productions nationales et internationales qui traitent de l'Afrique en les mettant en compétition afin de valoriser les meilleures réalisations et faciliter leurs ventes sur le marché national et international ; créer un marché entre les producteurs du continent et les acheteurs mondiaux de télévision.

Plusieurs prix seront décernés : grand Prix du festival ; prix spécial du Jury ; prix du meilleur film, prix du public.

Chaque année, un pays d'Afrique ou d'ailleurs sera mis à l'honneur. C'est la République démocratique du Congo qui a été choisie pour 2016.

Rosalie Bindika



BUROTOP IRIS



Tablette Huawei 3G T1

à seulement

99.000

FCFA ht



Garantie 1 an

- * Ecran : 7"
- * Epaisseur : 8.5 mm
- * Processeur : Quad core 1.2 Ghz
- * Mémoire RAM : 1GB
- * Mémoire : 8GB extensible
- * Caméras : avant et arrière
- * Système : Android 4.4 + Huawei Emotion UI 3.0

Rendez-vous chez Burotop, votre distributeur exclusif de Huawei au Congo

DECRYPTER

l'économie

africaine



<http://magazinedelafrique.com>

Également disponible
sur l'App store et l'Android market

<http://africanbusinessmagazine.com/subscribe/>

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Afrique

Angola, 4^e journée, 1^{re} division
Hursel Ossiki est resté sur le banc lors de la défaite du Recreativo da Caála face au Petro de Luanda (1-2). Au classement, le Recreativo da Caála ferme la marche avec un zéro pointé.

Algérie, 22^e journée, 1^{re} division

Lorry Nkolo n'a pas joué lors du match nul entre le DRB Tadjenanet et le Mouloudia d'Alger (0-0). L'attaquant congolais n'est plus apparu depuis le match nul de son équipe face à la JS Saouara, le 22 janvier.

Ligue des champions, 1^{er} tour

Fabrice Ondama marque le cinquième but du Wydad de Casablanca face aux Malgaches du CNaPS Sport (5-1). Entré en deuxième période, l'international congolais s'y reprend à deux fois pour tromper le portier malgache



Fabrice Ondama a marqué le cinquième but du WAC, qui n'a pas manqué son entrée en Ligue des champions (droits réservés)

Le CD Tourizense de Juslain Babélé et Bonheur Mano fait match nul contre Pampilhosa (0-0). Tourizense est 5^e et premier non relégué.

République tchèque, 21^e journée, 1^{re} division

Teplice fait match nul 0-0 face au Mlada Boleslav. Ulrich Kapolongo est resté sur le banc. Teplice est 11^e avec 23 points.

1^{re} division

Sans Yves Pambou, laissé à disposition de la réserve après une convalescence d'un mois (bronchite), le DAC Dunajska Streda bat Senica (3-1). Et remonte à la 4^e place avec 36 points.

Suisse, 24^e journée, 2^e division

Non sélectionné, et logiquement touché au moral, Igor Nganga a eu la meilleure des réactions en doublant le score pour Aarau, vainqueur de Wohlen (2-0). Lanterne rouge à l'issue de la phase aller, Aarau est désormais 4^e avec 32 points. Auteur d'une tête magistrale, il marque ainsi son 4^e but de la saison et le 25^e de sa carrière. Un total qui pourrait faire rougir certains attaquants...

Turquie, 25^e journée, 1^{re} division

Dzon Delarge était titulaire lors de la victoire d'Osmanlispor sur le terrain du BB Istanbul (3-2). Privé d'un but par la main de Ozturun et du penalty qui aurait dû en découler, puis remplacé à la 76^e. Huitième avec ce succès, Osmanlispor revient à 4 points de son adversaire, 4^e et dernier qualifié, virtuel, pour la Ligue Europa.

Turquie, 25^e journée, 2^e division

Sylver Ganvoula était titulaire lors du revers d'Elazispor chez l'Adana Demirspor (1-2). Cinquième avec 39 points, Elazispor reste dans la course à la montée en première division.

Slovaquie, 23^e journée,



Avec 14 buts inscrits, Damien Mayenga est le deuxième buteur le plus prolifique de CFA, derrière le Béninois de l'US Saint-Malon, Abou Maïga (droits réservés)

Remplaçant, Franci Litsingi est entré à la 63^e lors du match nul du BB Gaziantep sur le terrain de Boluspor (1-1). Gaziantep est 8^e avec 36 points.

CFA, 21^e journée Groupe A

Et de 14 buts pour Damien Mayenga, qui ouvre le score pour Roye-Noyon à Boulogne-Billancourt. Malheureusement, le Franco-Congolais, meilleur buteur du groupe A, ne peut empêcher le naufrage de son équipe (1-3). Avec 43 buts encaissés, Roye-Noyon est d'une faiblesse abyssale. Et dire que Sébastien Dailly, l'entraîneur picard, ne voulait pas faire jouer David Louhoungou (qui a, depuis, quitté le club). Réduite à 10 dès la 8^e minute, avec l'expulsion de Dasquet, la réserve troyenne prend l'eau face à Wasquehal (0-4). Randy Goteni était titulaire et a joué toute la rencontre. Notons l'entrée en jeu du jeune Warren Tchimbembé à la 67^e : l'attaquant de 17 ans totalise 3 apparitions cette saison (1 titularisation, 1 but et 106 minutes de jeu).

Au classement, Troyes est 6^e à 6 points de Poissy, le premier. Tout en bas, Roye-Noyon est dernier avec 34 points. Et déjà dix points de retard sur le premier non relégué.

Groupe B

Grenoble patine depuis début février (une victoire en 5 matchs) à l'image de son match nul à Villefranche (0-0). Bruce Abdoulaye était titulaire et a joué toute la rencontre. Charlevy Mabiala, auteur d'un tir capté à la 72^e, et Nils Bouékou étaient titulaires lors de la victoire de la réserve d'Auxerre sur celle de Sochaux (2-1). Christopher Missilou était titulaire lors du match nul concédé par Moulins face à Drancy (1-1). Au classement, Grenoble ne compte plus que 65 points, dont 3 d'avance sur Lyon-la-Duchère, second avec un match en retard

à jouer. Auxerre B suit avec 58 points. Avec 41 points, Montceau n'a que 3 longueurs d'avance de la zone rouge.

Groupe C

Remplaçant, Yhoan Andzouana est entré à la 56^e lors du succès de la réserve monégasque face à Rodez (2-1). L'ASM est 5^e du classement.

Groupe D

L'US Concarneau d'Yven Moyo, titulaire, font match nul sur le terrain de Bergerac (1-1). Le Stade Bordelais de Ted Lavie partage les points avec la réserve de Nantes (0-0). David Sambissa était titulaire lors de la défaite des Girondins de Bordeaux face à Plabennec (0-1). Viry-Châtillon et Dalnath Miaoutoula sont tenus en échec à domicile par Trélissac (0-0). Concarneau reste en tête avec 7 points d'avance sur Saint-Malo et 8 sur Bergerac. La réserve de Nantes est 10^e avec 43 points, devant le Stade Bordelais, 13^e, Viry-Châtillon, 15^e et les Girondins, 16^e et derniers.

Ligue 1, 30^e journée

Thievy Bifouma était titulaire lors du match nul de Reims à Monaco (2-2). Associé à De Préville en attaque, Bifouma a eu la première occasion du match : parti dans le dos des deux axiaux monégasques, il est à la réception d'une longue ouverture de Diego. Son contrôle du droit est un peu manqué et il perd son duel face à Subasic, qui détourne du genou sa pichenette du gauche. Combatif, c'est lui qui amorce le contre, sur le côté droit, du 1-1. Volontaire, mais pas toujours inspiré dans ces choix (13 ballons perdus), il est remplacé par Bangoura à la 66^e. Yhoan Andzouana n'était pas dans le groupe monégasque, tandis que Prince Oniangue soigne son élongation à la cuisse. Remplaçant en dépit de l'absence d'Andreu au poste de latéral gauche, Arnold Bouka Moutou est entré en jeu à la 65^e, alors qu'Angers était mené d'un but à Nantes. Indigent, le SCO s'incline finalement 0-2 à la Beaujoire. Chez les Canaris, Jules Iloki est resté sur le banc. Bastia chute à domicile face à Lille (1-2). Remplaçant, Christopher Maboulou est entré en jeu à la 57^e. Une première depuis le 20 janvier et payante, puisque son pressing sur Basa et Enyeama permet à Danic d'hériter du ballon et de marquer dans le but vide (92^e). Au classement, Monaco est deuxième et conserve une avance de 5 points sur Nice, le 2^e. Nantes remonte à la 6^e place avec 44 points. Soit 5 de mieux que le SCO Angers, qui redescend à la 12^e place, à égalité de points avec Bastia, 13^e. Reims, 17^e, flirte toujours avec la zone rouge (33 points, comme le Gazélec, premier relégué).

: une tête plongeante repoussée puis un tir du gauche, de près. Le champion du Maroc a donc fait l'essentiel avant le match retour du 19 mars.

Tunisie, 20^e journée, 1^{re} division

Enfin qualifié, Viny Ibara était du déplacement à Kairouan dimanche après-midi. Remplaçant, il est entré à la 80^e lors de la victoire du CA Bizertin (1-0). Réduit à dix en fin de rencontre, le CAB met fin à une série de 3 défaites et remonte à la 5^e place. Mais compte tout de même 13 points de retard sur le podium.

Portugal, 5^e journée des play-offs, groupe sud

Julssy Boukama Kaya était titulaire lors de la victoire de Casa Pia sur le 1^{er} Dezembro (3-0). Titulaire en soutien des attaquants, il se distingue sur le premier but de son équipe : sur une longue ouverture, il dévie de la tête pour un coéquipier, fauché par le gardien. Penalty et 1-0. Kaya sera ensuite remplacé à la 60^e. Casa Pia deuxième du groupe avec 10 points : 1 de moins que le premier, 2 de plus que le 3^e.

Portugal, 5^e journée des play-down, groupe E

MOIS DE MARS

Les femmes du Front du peuple décrètent le mois du dialogue

Pendant les deux semaines d'activités prévues au cours de cette période, ces personnalités politiques et sociales vont travailler en commission et vont mener des débats autour du dialogue attendu en RDC. Ce sera l'occasion, pour elles, d'étudier le contenu de la feuille de route d'Étienne Tshisekedi sur ce dialogue.

Les femmes du Front du peuple ont lancé, le 15 mars à l'hôtel Africana Palace, à Lingwala, les activités marquant le mois de mars, dédié, sur le plan international, à la femme. Pour ces femmes politiques et actrices sociales amies à Maman Marthe Tshisekedi, membres des partis et organisations alliés au lider maximo, Étienne Tshisekedi, ce mois est consacré au dialogue politique attendu dans le pays. À les en croire, le dialogue politique reste la seule voie royale pouvant sortir le pays du gouffre où il se trouve. C'est pourquoi, pendant les travaux, ces femmes congolaises vont réfléchir sur leur apport pour l'organisation du dialogue en RDC. Au cours de la cérémonie de lancement de ces activités, en plus des exhortations du coordonnateur et porte-parole du Front du peuple, Jean-Pierre Lisanga Bonganga, les six autres



Les mamans membres de cette plate-forme/Photo Adiac

communications qui ont été faites ont tablé sur la responsabilité de la femme et son implication en vue de sortir le pays de la situation dans laquelle il se trouve.

Dans son mot, le coordonnateur et porte-parole du Front du peuple a appelé les femmes de ce regroupement à suivre l'exemple de l'épouse du lider maximo, Maman Marthe Tshisekedi, considérée comme modèle de femme engagée, à côté de son mari, pour l'instauration de la démocratie en RDC. Tout en appelant les femmes du Front du peuple à s'approprier de ce dialogue, Jean-Pierre Lisanga Bonganga a dédié ce dialogue à toutes les mamans de la RDC, qui sont les premières victimes de la situation que traverse le pays.

Un dialogue global et inclusif

Dans leur entendement, les femmes du Front du peuple soutiennent le dialogue sous le format défini dans la feuille de route de l'UDPS et son président, l'autorité orale du Front du peuple, Étienne Tshisekedi wa Mulumba. Il s'agit, selon la présidente des mamans de cette plate-forme politique, Pascaline Kudura, du dialogue global et inclusif, sous la facilitation ou sous la médiation internationale, mais surtout attaché à l'organisation des élections présidentielle et législatives dans les délais constitutionnels.

Décrivant la situation que traverse le pays, Mme Pascaline Kudura a fustigé ce qu'elle a qualifié de hold-up électoral de 2011 résultant d'une fraude massive organisée et qui a conduit à une

crise de légitimité. À en croire la présidente des femmes du Front du peuple, c'est cette situation qui a conduit à la signature de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba ainsi qu'aux résolutions des Nations unies qui ont préconisé « l'organisation et la tenue d'un dialogue national et inclusif capable de créer des conditions favorables à l'organisation des élections apaisées en 2016 ». La présidente des mamans du Front du peuple a fait constater le manque de bonne foi du régime en place d'appliquer le dit accord « pourtant signé par le chef de l'État lui-même, qui décide tardivement de convoquer le dialogue à quelques mois du terme de son mandat ».

Pour Pascaline Kudura, c'est face à cette nouvelle donne que le pays, qui voulait presque dans sa majorité l'organisation du dialogue immédiatement après les résultats controversés des scrutins de novembre 2011, est tiraillé entre deux courants et opinions toutes opposées les unes aux autres. De son avis, le Front du peuple évolue au sein du deuxième courant, tel que le veut son autorité morale Étienne Tshisekedi, conformément à sa feuille de route. « Ce deuxième groupe dit Dialogue yebela, dénonce le dialogue convoqué par Kabila, en estimant qu'il favoriserait le glissement permettant

à celui-ci de rester au pouvoir au-delà du délai constitutionnel et surtout, avec l'intension manifeste de modifier la Constitution par un référendum en sollicitant carrément un autre mandat dans une nouvelle République », a-t-elle expliqué.

De l'avis de Pascaline Kudura, il est évident que le pays est en train d'aller vers un blocage sans précédent du processus de sa démocratisation tel qu'on n'en a pas connu dans son histoire. « En effet, selon notre Constitution, le 20 septembre 2016, le nouveau président devrait être élu et installé en décembre 2016. Mais rien n'est dans ce sens, et aucun signal n'est donné pour organiser les élections à bonne date ou conduire le processus à bon port, c'est-à-dire assurer une alternance politique dans le délai constitutionnel », a-t-elle regretté. À l'en croire, c'est pour cela que les Congolais restent attachés à la médiation de la communauté internationale et espèrent obtenir d'elle un appui politique et diplomatique important pour matérialiser la volonté des Congolais mais également la sienne propre comme exprimé dans les deux résolutions de l'ONU. Les délégations des femmes de l'UDPS, des Fonus, du DDC et des autres alliés du Front populaire ont également pris part à cette activité.

Lucien Dianzenza

AFFAIRE DIOMI NDONGALA

Alexis Thambwe Mwamba réfute la thèse de viol

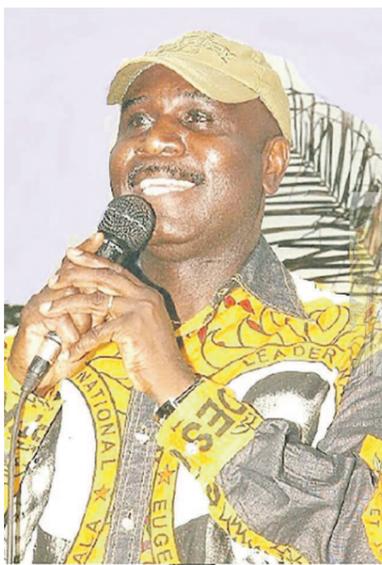
Pour le ministre de la Justice et des Droits humains, le président de la Démocratie chrétienne (DC) n'a pas violé une mineure dans sa cellule de prison, comme l'aurait prétendu le journal C-News dans sa publication sur le net.

Le ministre de la Justice et des Droits humains, Alexis Thambwe Muamba, vient de couper court aux rumeurs sur l'affaire d'un viol sur mineure à la Prison centrale de Makala (PCM) dont serait auteur le président de la DC, le député Eugène Diomi Ndongala. « L'accusation selon laquelle Diomi Ndongala a violé une mineure dans sa cellule à Makala est fautive. Il a reçu une visiteuse adulte, âgée de 28 ans, et rien de répréhensible ne s'est passé lors de cette visite », a conclu Alexis Thambwe interviewé par la journaliste Habibou Bangré, journaliste française basée à Kinshasa

Ces affirmations attribuées au ministre de la Justice rassurent ainsi plus d'un Congolais, qui ont montré leurs inquiétudes face à ces accusations contre Diomi Ndongala dont l'état de santé déjà est une préoccupation pour lui-même, ses proches ainsi que pour des Congolais et la communauté internationale.

Des accusations balayées par trois démentis

Avant cette réaction d'Alexis Thambwe Muamba, c'était la prétendue victime qui avait démenti ces allégations. Mais, de son côté, le parti d'Eugène Diomi a adressé une vive



Diomi Ndongala

protestation à C-News, qui avait donné cette information.

Alors que ce journal a accusé, le 12 mars, dans son édition sur le net le député incarcéré d'avoir violé, dans sa cellule de la CPRK, une mineure de 17 ans, la prétendue victime a donné sa version de faits, soulignant que rien de tel ne s'est passé. Dans une vidéo publiée le 13 mars sur Youtube, une dame se présentant comme Bola Bakole Mirfa et qui aurait 29 ans a dit n'avoir pas été violée et que c'est depuis 3 ans qu'elle fréquentait Diomi dans sa cellule pour des séances de prière. C'est le ministre congolais de la Justice et des Droits humains qui est arrivé à calmer tout le monde.

L.D.

RENTREE PARLEMENTAIRE

Une session de mars essentiellement politique

L'adoption des lois essentielles censées débloquer l'impasse politique actuelle sera au menu des discussions avec, à la clé, le spectre du dialogue national inclusif qui va certainement hanter les esprits.

Les députés et sénateurs ont repris le 15 mars le chemin de l'hémicycle du Palais du peuple après trois mois de vacances. Le rituel traditionnel a été respecté avec les discours prononcés à l'ouverture des travaux par les présidents de deux chambres. Si à la chambre basse, le président Kengo wa Dondo a préféré axer son intervention sur les implications juridiques au regard de la situation politique actuelle, et ce, à la lumière de la Constitution du 18 février 2006, Aubin Minaku, quant à lui, s'est voulu plus pragmatique en scrutant les vrais enjeux de la présente session. Pour ce dernier, il n'est un secret pour personne que cette session sera éminemment politique dès lors qu'elle se tient dans un contexte préélectoral. L'adoption des lois essentielles censées débloquer l'impasse politique actuelle sera au menu des discussions avec, à la clé, le spectre du dialogue national inclusif qui va certainement hanter les esprits. Il a invité ses pairs à prendre des décisions rationnelles au regard de l'agenda politique qui sous-tend cette présente session. Il les a aussi exhortés à travailler de façon méthodique pour donner un peu plus de temps à l'examen des questions politiques majeures. Aubin Minaku tient à ce que le débat à la chambre basse puisse être républicain, quand bien même il devra toucher aux sujets qui fâchent. Il a appelé les élus du peuple à faire preuve de hauteur et d'un sens élevé de la patrie dans l'accomplissement de leur travail parlementaire en minimisant leurs divergences et appartenances politiques. Et Aubin Minaku de fustiger toute velléité de violence pouvant éventuellement germer dans la conscience des

élus du peuple. Seule la recherche de la paix durable, a-t-il dit, devra être le leitmotiv de l'action parlementaire au cours de cette session.

Aubin Minaku a, par ailleurs, exhorté ses pairs à plus de responsabilité dans l'examen et adoption des lois essentielles en rapport avec le processus électoral. Il s'agit principalement de la loi n° 004/028 de 2004 portant identification et enrôlement des électeurs et du projet de loi sur la répartition des sièges aux élections provinciales et urbaines. Il a prié le gouvernement à faire diligence pour déposer lesdits projets de loi dans les délais requis afin de permettre leur examen en toute quiétude. D'autres projets de loi non moins importants sont également inscrits à l'ordre du jour de cette session ordinaire à l'instar du projet de loi portant statut des magistrats de carrière, du projet de loi portant organisation et fonctionnement des juridictions de l'ordre administratif, etc.

Quant à la problématique relative à l'adoption internationale des enfants congolais, le gouvernement entend régler cette question via le dépôt au Parlement d'un projet de loi modifiant et complétant la loi n°09/001 du 10 janvier 2009 portant protection de l'enfant. Des projets de lois en rapport avec la réforme du portefeuille de l'État en conformité avec les prescrits de l'Ohada ne sont pas en reste. S'agissant du contrôle parlementaire, la chambre basse n'entend plus faire des cadeaux aux membres du gouvernement et autres mandataires publics qui devront dorénavant répondre de leurs actes de gestion. Le speaker de la chambre basse a indiqué à cet effet qu'une grande partie de la session qui s'ouvre sera consacrée à l'évaluation du niveau d'exécution des recommandations formulées par l'Assemblée nationale aux membres du gouvernement et aux mandataires publics.

Alain Diasso

CLINIQUE NGALIEMA

Ouverture du pôle en neurochirurgie mini-invasive

Le pôle spécialisé en neurochirurgie d'hospitalisation à courte durée vise à alléger la charge sur le service des urgences et de réanimation en réduisant le temps d'hospitalisation et en évitant aux patients de contracter les maladies nosocomiales.

Ce pôle qui est une première en Afrique et en RDC a son siège à la Clinique Ngaliema. Il est piloté spécialement par les médecins congolais et ceux de la diaspora qui sont rentrés au pays pour relever le niveau de la médecine en RDC.

Selon le Dr Djef Ntalaja, le pôle fonctionnera de manière permanente et fera de grandes interventions telles que la colonne vertébrale, la hernie discale cervicale et lombaire, la tumeur cérébrale. Ce pool envisage même de soigner des cas d'épilepsie et de Parkinson.

Le lancement du pôle neurochirurgie mini-invasive péridurale fait par le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, a été marqué, pour la journée du lundi, par six grandes opérations neurochirurgicales sur les trente malades attendus pour cette semaine. La première intervention a consisté à l'opération d'un homme atteint par une hernie discale. L'intervention s'est

bien passée.

Le malade parlait même pendant l'intervention à un médecin et le ministre de la Santé publique, qui était présent du début jusqu'à la fin de cette grave opération, a félicité l'équipe de médecins congolais ayant réalisé avec succès cette intervention. La deuxième opération à laquelle le Dr Félix Kabange Numbi a aussi assisté est celle d'un homme atteint d'une pathologie au niveau du cou. Elle s'est également bien passée. Toutes les interventions qui ont duré une heure chacune ont été faites par une équipe de médecins congolais, notamment les Dr Ntalaja, Dr Richard Mbwala, Dr Makiese et Dr Belchika.

Le pôle spécialisé en neurochirurgie mini-invasive sous péridurale, explique le Dr Djef Ntalaja, a une particularité. « Le malade est opéré sans être totalement endormi, pendant l'opération le malade peut parler et l'intervention dure une heure, le malade peut se relever quelques heures après et sortir de l'hôpital le lendemain de l'intervention. » Ces genres d'interventions, a-t-il renchéri, ne sont pas faites en Afrique, « c'est une première en RDC et nous le faisons à moindre coût alors que la même intervention coûte plus de trente mille euros ». En plus, a-t-il poursuivi, nous le faisons

à moindre coût alors qu'ailleurs ces interventions coûtent plus de trente-cinq mille euros.

« La RDC est debout »

Avec cette innovation dans la médecine, le ministre de la Santé publique fait savoir que cela réduirait des cas des expatriations médicales avec tout ce qu'elles engendrent comme frais. Ce qui montre que dans le secteur de la santé, la RDC est debout. Il faut alors éviter des débats qui régressent le pays, a-t-il indiqué.

« Il est temps que nous laissons certains débats qui minimisent la RDC, nous devons aller dans les débats qui élèvent la nation. En 1978, le Dr Muteba a participé à la première opération de séparation des siamois à Maman Yemo. Plus de trente ans après, il est aujourd'hui témoin de la première intervention mini-invasive d'une hernie discale au niveau lombaire qui se fait ici en RDC sous anesthésie péridurale. C'est une première en Afrique, on fait l'intervention et le malade parle. » Le Dr Félix



Le ministre de la Santé assiste à l'opération de hernie discale

lix Kabange Numbi a saisi cette occasion pour inviter la nation congolaise et toutes les nations africaines à faire confiance à la médecine congolaise. « Le pôle de la RDC est le meilleur parce que nous faisons des interventions qui sont les premières dans toute l'Afrique. Les neurochirurgiens de Brazzaville, de Togo, du Maroc vont arriver pour participer à ces opérations et référer des cas en RDC. Avec cette nouvelle technologie, il y a plus de transfert des malades dans d'autres pays », a déclaré le ministre de la Santé. La mise en place de ce pôle

est le fruit de réflexion des médecins congolais et ceux de la diaspora mus par le souci de relever la médecine de leur pays. « C'est une fierté pour le pays parce que nous-mêmes, les enfants du pays, nous faisons ces opérations, nous sommes organisés avec ceux qui sont au pays et ceux de la diaspora pour pratiquer cette discipline au pays, nous voulons rendre aux Congolais leur fierté qu'ils avaient dans le temps quand les autres pays africains venaient se faire soigner ici », a expliqué le Dr Ntalaja.

Aline Nzuzi

RETOMBÉES DE LA COP 21

La RDC éligible au financement des projets à impact social

« L'accès de l'Afrique à l'électricité est un droit fondamental et le potentiel en hydro-électricité en RDC est un potentiel considérable », a déclaré Ségolène Royal en marge de son récent passage à Kinshasa.

En tournée dans les États qui ont adopté l'Accord sur le climat signé à Paris en décembre dernier, la ministre française de l'Environnement et présidente de la COP 21 a préféré débiter par la RDC. Une manière pour Ségolène Royal de remercier la RDC tout en saluant l'engagement dont avait fait preuve la délégation congolaise ayant pris part aux négociations de Paris sur le climat. « J'ai tenu à ce que cette séquence africaine commence par la RDC compte tenu du fait qu'elle a beaucoup aidé aux négociations et j'en ai profité pour remercier le gouvernement parce qu'il a beaucoup aidé à faciliter les choses, à dénouer un certain nombre de problèmes », a-t-elle déclaré quelques heures après son arrivée à Kinshasa.

L'entretien qu'elle a eu le 14 mars avec le chef de l'État, Joseph Kabila, constitue sans aucun doute l'étape cruciale de sa tournée africaine. De l'environnement aux énergies renouvelables en passant par l'exécution des résolutions de la COP 21, tout a été passé au peigne fin dans ces échanges qu'elle a qualifiés d'intéressants. Dans la foulée de ces échanges, il en résulte que la RDC a donné son aval pour la signature des accords issus des travaux de la COP 21. C'est dans ce cadre que Joseph Kabila entend effectuer, d'ici le mois d'avril, une visite à Paris afin de concrétiser les

engagements pris par la RDC dans le cadre de la COP 21.

Pour Ségolène Royal, la RDC qui assure par ailleurs le leadership des pays les moins avancés sur le continent devra jouer un rôle important dans l'application des résolutions de la COP 21. En tant que présidente de la COP 21, Ségolène Royal a notamment indiqué que sa priorité est de concrétiser les engagements qui avaient été prises lors du sommet des chefs d'État africains avec le président français sur l'accès de l'Afrique aux énergies renouvelables. « L'accès de l'Afrique à l'électricité est un droit fondamental et le potentiel en hydro-électricité ici en RDC est un potentiel considérable », a-t-elle noté.

L'appui de l'Afrique dans ce domaine devra se matérialiser par un appui financier conséquent en raison du potentiel énorme que regorge le continent. D'où sa visite en Afrique, et particulièrement en RDC, consiste à examiner la façon dont on peut inscrire des projets dans les priorités des réalisations de la COP 21. Il s'agit de concevoir des projets, de les inscrire parmi les urgences, d'évaluer leur impact sociale et leur faisabilité, et au finish, mobiliser les investisseurs pour leur matérialisation. Toutefois, Ségolène Royal s'est dite impressionnée par cette mobilisation en RDC, pour la mise en application des résolutions de la COP 21, en vue de valoriser les ressources du pays afin que les populations aient accès à l'eau, à l'électricité, à l'éducation, etc.

Alain Diasso

ARTS VISUELS

Une galerie mobile à Lingwala

Inscrit dans l'agenda des activités culturelles du Bureau de liaison de Goethe-Institut à Kinshasa, l'exposition en préparation va investir le terrain vague situé en face de la Maison Schengen du vendredi 25 mars au jeudi 31 mars.

Pendant près d'une semaine, la « Mobile Art Gallery » ou la galerie mobile occupera cet espace public ouvert pour sa première exposition du genre. Cette activité créée à destination du public de Kinshasa sera libre d'accès dès le moment de son vernissage prévu ce 25 mars à 17h.

Kin ArtStudio souligne que, dans un premier temps, il a mis en route ce concept original à destination des jeunes artistes contemporains. Ce, dans la perspective de leur offrir l'opportunité de présenter leurs nouvelles créations artistiques à un public différent que les habitués des traditionnels centres culturels et autres cadres culturels. Et pour ce faire, un espace public, en l'occurrence le site de la commune de Lingwala bordant l'une des grandes artères de la ville, à savoir l'Avenue de la Libération (Ex : 24 Novembre), était l'endroit propice. L'exposition fait suite à une expérience initiale tentée en 2015 à Limete à la dernière édition du Festival international des arts de Kinshasa Connexion Kin. Savoir que l'exposition de la semaine prochaine est une première phase que la galerie mobile entend organiser autour du travail de deux artistes visuels contemporains de Kinshasa.

La « Mobile Art Gallery » motive la réalisa-

tion de l'événement à venir par un souci de grande vulgarisation de l'art visuel qui, à son avis « n'est pas accessible à tous à Kinshasa, en République démocratique du Congo, voire dans différentes villes africaines ». Et d'ajouter à ce constat qu'il semble plus fami-



Une des expositions antérieures de Kin ArtStudio

lier à « une catégorie de personnes ». Ainsi, c'est donc fort du « souci de briser cette frontière qui existe entre le grand public et les lieux qui abritent les expositions, notamment les galeries d'art qu'il n'a pas l'habitude de fréquenter que le centre Kin ArtStudio se propose d'aller vers cette population grâce sa galerie mobile ». Il convient de savoir que la « Mobile Art Gallery » est à la base un projet du centre d'art Kin ArtStudio (KAS Project). Il est mené en partenariat avec le Bureau de liaison de Goethe-Institut à Kinshasa et la Plate-forme Contemporaine Connexion Kin. Par ailleurs, l'on signale que son organisation s'inscrit dans le cadre des activités de KAS Project visant notamment à assurer le renforcement des capacités des jeunes artistes visuels et la promotion des artistes ainsi que de leurs œuvres.

Nioni Masela

VIOLENCES SEXUELLES

L'amélioration de la prise en charge des victimes au centre d'un atelier

Au cours de cet atelier qui se tient au centre catholique Caritas à Kinshasa, il sera question aux participants de réfléchir sur la gestion et la coordination des kits PEP contenant des intrants pour la prise en charge médicale des femmes victimes des violences sexuelles en RDC.

Ouvrant cet atelier, la directrice du Programme national de santé de la reproduction (PNSR), le Dr Thérèse Kyungu, a défini l'objectif de cette réflexion qui vise l'amélioration de la prise en charge holistique des survivants des violences sexuelles en RDC.

L'essentiel de travaux de l'atelier, fait savoir le Dr Thérèse Kyungu, porte sur la gestion des kits PEP qui contiennent tout ce qui est nécessaire pour la prise en charge médicale d'une femme qui vient d'être violée. Dans ce kit, ajoute-t-elle, on trouve notamment le test de grossesse, les médicaments de première nécessité pour soigner par exemple une blessure, des médicaments pour protéger la victime du viol contre la transmission du VIH, agent causal du sida. « La prise en charge avec un kit PEP est recommandée dans un délai ne dépassant 72 heures après le viol pour qu'elle soit efficace car il y a des examens qu'on ne peut plus faire au delà d'un certain délai après l'acte », fait-elle remarquer.

De son côté, la déléguée du représentant de l'Unicef en RDC, Mme Susie Villeneuve, s'est appesantie sur l'importance de la cartographie des partenaires humanitaires qui permet de connaître les zones d'intervention de chacun afin d'éviter le chevauchement dans la distribution et le gaspillage des kits PEP.

Durant cet atelier qui se clôture ce 16 mars, les participants vont actualiser la cartographie des partenaires humanitaires utilisateurs ou distributeurs des kits PEP et des antirétroviraux et adopter le projet de plan national 2016-2020 de



La directrice du PNSR, le Dr Thérèse Kyungu

contingence pour la prise en charge holistique ou globale des survivants des violences sexuelles. Ils vont également mettre en place un mécanisme de coordination des intervenants et de leurs interventions et élaborer un système de suivi et d'évaluation de ce plan.

Des experts issus de plusieurs ministères du gouvernement central et des provinces ainsi que des partenaires du gouvernement tels que les agences de l'ONU, organismes de coopération bilatérale et multilatérale, ONG nationales et internationales prennent part à cet atelier organisé par le PNSR, en collaboration avec le Programme national de lutte contre le sida, grâce à l'appui technique et financier du Fonds des Nations unies pour l'enfance.

Aline Nzuzi

EX-PRISON DE MAKALA

Fred Bahuma et Yves Makwambala entament une grève de la faim

La grève de faim amorcée dans la nuit 14 au 15 mars par les deux jeunes activistes viserait deux objectifs, à savoir l'obtention de la libération des prisonniers d'opinions et la garantie d'un espace public d'expression libre.

Alors que pour des faits quasi similaires, leurs collègues des mouvements pro-démocratie; Filimbi et Lucha; viennent de voir leur peine être réduite à six mois au deuxième degré dans un procès pour le moins expéditif, Fred Bahuma et Yves Makwambala, deux jeunes activistes évoluant sur ce même créneau, ne s'expliquent pas leur détention prolongée. Arrêtés le 15 mars 2015, ils viennent déjà d'accomplir une année au Centre pénitentiaire et de rééducation de Kinshasa (ex-prison centrale de Makala) sans que leur dossier n'ait connu un avancement notable.

Malgré la pression de la communauté internationale qui a appelé à la libération de deux prévenus, la justice congolaise paraît faire la sourde oreille et continue à gérer ce dossier avec une lenteur déconcertante. Ce qui n'arrête de susciter l'ire des avocats commis à la défense de deux activistes qui dénoncent la politisation de ce dossier. Il ne s'explique pas que tous les codétenus arrêtés fin 2015 dans la foulée de l'atelier organisé à la périphérie est de Kinshasa, en synergie avec les leaders

des mouvements citoyens « Yenamarre » et « Balai citoyen », aient été libérés pendant qu'eux continuent à croupir en prison. Il y a là, pensent-ils, deux poids deux mesures. Afin de faire pression sur les autorités politiques et judiciaires visiblement insensibles à leur sort, les deux prévenus ont pris l'option d'amorcer une grève de la faim qui va courir jusqu'à leur libération. Dans un communiqué publié sur son site Internet, Lucha indique que cette grève de la faim a deux objectifs : obtenir la libération des prisonniers d'opinions et la garantie d'un espace public d'expression libre.

Cette stratégie n'a hélas pas l'air d'émouvoir les autorités judiciaires du pays qui n'ont cessé de marteler sur le caractère gravissime des faits mis à leur charge. Le ministère public les accuse d'association des malfaiteurs, d'offense au chef de l'État et d'atteinte à la sûreté de l'État. Des charges que les avocats de la défense ont toujours récuses, dénonçant au passage un procès politique. Dans son dernier communiqué publié le 15 mars 2016, Human Right Watch indique que « la détention prolongée de Fred Bahuma et Yves Makwambala, un an après leur arrestation, est un rappel inquiétant de la volonté des autorités congolaises de faire taire la contestation pacifique ».

Alain Diasso

SECTEUR FINANCIER

Près de 60 % des crédits accordés directement au commerce

Les dernières tendances sur les crédits bancaires par secteur d'activités révèlent l'intérêt croissant porté sur le commerce par les institutions financières. En 2014, celles-ci ont accordé à ce secteur 56 % de leurs crédits. Après une analyse des chiffres disponibles, on constate que l'écart s'est même creusé avec les crédits bancaires octroyés aux autres secteurs dont les mines (10 %), l'administration publique (8 %), le transport (5 %), l'info et la communication (5 %), la production industrielle (4 %), l'énergie (3 %), la construction (2 %), l'agriculture (2 %) et le reste (5 %).

Curieusement, le secteur agricole s'en est tiré avec le moins de crédit des banques, soit moins de 2% seulement. En tout cas, il vient en dernière position confirmant ainsi l'absence de confiance manifeste des banques pour un secteur qui devrait constituer, dans l'entendement du gouvernement congolais, le pilier de la diversification de l'économie congolaise. Selon une source bancaire, cette situation s'explique par le fait que les banques sont plus à l'aise à intervenir après la phase de production, lorsque l'entreprise s'apprête à entrer dans la phase de commercialisation des produits agricoles. Avec le délai généralement court de remboursement des crédits, le risque est beaucoup moins important.

Au-delà, il y a une autre information intéressante. En effet, comme dans certains pays de la sous-région dont l'Angola, il y a désormais un nouvel acteur qui a connu une véritable

montée en puissance ces dernières années. Il s'agit de la micro, petite et moyenne entreprise (MPME). La prise en considération de ce segment stratégique pour les gouvernements africains a permis notamment de le faire accéder au crédit bancaire. Selon les statistiques encore provisoires, on apprend que l'encours de crédit octroyé représenterait 271 millions de dollars US et l'épargne se situerait à 441 millions de dollars US. Enfin, le financement en faveur des MPME vient pour au moins 80% des institutions mutualistes ou Coopec.

Le secteur bancaire congolais comprend actuellement 18 banques commerciales. On est passé de 2011 à 2014 des dépôts de 1,7 milliard à 2,6 milliards de dollars US et des crédits de 1,9 milliard à 3,4 milliards de dollars US au cours de la même période. Entre 2013 et 2014, on a enregistré une croissance de 24 % d'encours des dépôts et de 20 % d'encours des crédits. Entre 2012 et 2013, la croissance des dépôts et des crédits était respectivement de 5 % et 18 %. La dynamique des dépôts et des crédits s'est nettement accélérée en fonction de plusieurs paramètres dont la stabilité politique, la conquête plus agressive des parts de marché par les banques et le changement de la réglementation de change et du coefficient de la réserve obligatoire par la Banque centrale du Congo.

Laurent Essolomwa

FOOTBALL D'ÂGE

La CAF informée du retrait de la RDC des éliminatoires des CAN U20 et U17

La République démocratique du Congo (RDC) ne prendra pas part aux éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) de moins de 20 ans qui aura lieu en Zambie en 2017. C'est aussi le cas des Léopards RD-congolais de moins de 17 ans qui ne participeront pas aux éliminatoires de la CAN U 17 prévu au Madagascar également pour 2017.

La Fédération congolaise de football association (Fécoba) a informé la Confédération africaine de football (CAF) du retrait du Congo démocratique de ces deux compétitions. Chez les moins de 20 ans, la RDC devrait affronter le Burundi alors que chez les moins de 17 ans, la jeune sélection RD-congolaise devrait s'opposer au Tchad. C'est donc un coup dur pour la RDC de se mettre à l'écart de ces deux compétitions en dépit de son importance. En effet, le football des jeunes ne semble pas être pris en charge au pays. Et pourtant, la Fécoba avait désigné deux techniciens de facture pour conduire ces deux sélections, notamment Otis Ngoma Kondi comme sélectionneur des Léopards U20 et Éric Tshibusu comme sélectionneur des Léopards U17. Et ils avaient déjà débuté leur travail respectif en vue de ces deux compétitions respectives. Mais hélas, la décision de la Fécoba - qui est naturellement conditionné par l'absence d'une prise en charge finan-

cière de la part du gouvernement- annihile bien d'efforts et de sacrifice consentis. Alors que le gouvernement se cabre à ne financer que trois disciplines (football senior homme, taekwondo et handball), la Fécofa n'arrive visiblement pas à trouver des sponsors pour booster le développement de football d'âges



Les Léopards U20 aile Europe en 2015 (photo Leopardsfoot.com)

ainsi que du football féminin. Rappelons que ces deux retraits de la RDC U20 et U17 interviennent après le forfait sollicitée par la Fécoba aux dépens de la sélection nationale féminine de football qui n'était plus allée à Nairobi pour disputer un match des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations féminine. Et la RDC a été suspendue pour la prochaine édition de la CAN féminine, tout en étant sommée de payer 2 500 dollars américains. Ceci porte à croire que le pays risque d'écopier d'autres sanctions à la suite du retrait des U20 et des U17.

Martin Engimo

C1 ET C2 AFRICAINES

Les chances de qualification des clubs de la RDC en huitièmes de finale

Les quatre clubs de la RDC engagés en compétitions africaines interclubs ont tous disputé, le week-end dernier, leurs rencontres de la phase aller des seizièmes de finale de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF). Et les chances de qualification pour les huitièmes de finale restent intactes, du moins pour trois clubs (V.Club, Mazembe et Saint-Éloi Lupopo), alors que le quatrième, le CS Don Bosco, devra batailler dur pour s'offrir une place au prochain tour de la Coupe de la Confédération.

Grâce à un penalty transformé par Christian Emmanuel Ngudikama, alias Kila, rappelons-le, l'AS V.Club a pris une avance d'un but, le 13 mars, au stade Tata-Raphaël de Kinshasa, face à Ferroviario de Mozambique. Selon l'entraîneur Florent Ibenge, les Dauphins Noirs se rendront à Maputo avec la ferme intention de ramener la qualification. Le TP Mazembe de Lubumbashi est, pour sa part, passé à côté d'une victoire à Addis-Abeba, face à la formation de Saint-Georges d'Éthiopie. Assefa Behailu ouvrait la marque pour le club local à la 11e minute, avant que le Ghanéen Daniel Adjei n'ait égalisé juste avant la pause. Sur une frappe du Tanzanien Thomas Ulimwengu, le défenseur Isaac Asiende a détourné le cuir dans ses propres buts, pour le deuxième but de Mazembe. Mais



le capitaine de Saint-Georges, Girma Adane a ramené les deux équipes à deux buts partout à l'heure de jeu. Les chances de qualification des Corbeaux sont donc certaines, juste avec un résultat d'égalité de zéro but partout ou encore d'un but partout, à défaut d'une victoire.

L'entraîneur français des Corbeaux de Lubumbashi, Hubert Velud, s'est exprimé avec prudence après la rencontre sur le site web officiel du club : « C'était un très bon match des deux côtés, Saint-George a profité du peu d'occasions qu'il a eues pour marquer deux fois. Hormis ça, je sens que c'est une très belle équipe qui cherche à faire la différence dans la construction du jeu. C'est une équipe très intéressante. De notre côté, c'est un très bon match dans le fait qu'on

Lupopo et Mazembe conservent encore des chances de qualification pour les huitièmes de finale

a réussi à mettre deux buts à l'extérieur; ce qui nous positionne bien pour le match retour; même si rien n'est fait. Au niveau du contexte et de l'ambiance, c'était très positif sur l'ensemble du match. Le point négatif du TPM, c'est d'avoir pris deux buts. Au match retour, à nous de mettre la pression pour nous qualifier. On va jouer ce match avec beaucoup d'humilité parce qu'on a vu une équipe de Saint-George capable de bien jouer au football. On sera très méfiant pendant ce match qualificatif ». En Coupe de la Confédération, c'est aux forceps que le FC Saint-Eloi Lupopo a arraché une victoire, le 13 mars, au stade Frédéric-Kibassa de Lubumbashi, face au club soudanais d'Al Ahli Shendi, en match aller des seizièmes de



finale. Yassine Mohamed a ouvert la marque à la 53e minute pour le club visiteur. Heureusement pour les Cheminots, Christian Mugalu, son buteur maison, a égalisé à la 64e minute. Le but du succès des Lumpas devant leur public a été inscrit à la 90+2 par le défenseur central Patrick Mampuya, ancien de V.Club et de l'équipe de Standard de la commune de Lemba à Kinshasa. Le match retour s'annonce donc difficile pour le club entraîné par Raoul Jean-Pierre Shungu. Toutefois, le team bleu et or peut se qualifier pour les huitièmes de finale en cas d'un match héroïque sur le sol soudanais, comme le pense le deuxième buteur Patrick Mampuya qui demeure optimiste et surtout déterminé pour la rencontre de Khartoum

dans une semaine.

Si Lupopo croit encore en ses chances de qualification, c'est un peu difficile pour le CS Don Bosco de Lubumbashi, quatrième représentant de la RDC en Coupes africaines interclubs. Les Salésiens sont tombés au Fayoum stadium de Fayoum (130 km au sud-ouest du Caire) face aux Égyptiens de Misr El Maqasa par un but à trois. L'équipe coachée par Kasongo Ngandu (ancien du TP Mazembe reconverti en entraîneur) est donc obligée de l'emporter par deux buts à zéro à Lubumbashi au match retour pour prétendre à une qualification en huitièmes de finale. Une mission qui paraît bien difficile, mais pas impossible. On en sera fixé dans une semaine.

Martin Enyimo

DIVISION 1

La Linafoot sanctionne DCMP, le club réagit...

La Ligue nationale de football (Linafoot) a pris des sanctions, le 12 mars, contre le Daring Club Motema Pembe (DCMP) de Kinshasa après les incidents survenus à la fin du match entre le team vert et blanc de Kinshasa contre l'AS Dauphin Noir de Goma.

Les deux équipes s'étaient séparées sur le nul de zéro but partout, le 10 mars, au stade des Martyrs de Kinshasa, au terme de la deuxième journée de Play-Off du championnat national de football. À la fin de la partie, indique la Linafoot, une frange de supporters du DCMP a agressé le premier arbitre assistant Mayindu qui a saigné du nez et de la bouche, et la police l'a évacué sur une civière. Ces supporters auraient cassé les vitres de l'entrée principale du stade des Martyrs, des chaises des réservistes et la table des officiels, ajoute l'instance organisatrice de la Division 1.

Les sanctions...

DCMP est privé des recettes de cette rencontre, tout en étant sommée de réparer les préjudices corporels et matériels causés. La Linafoot envisage aussi de traduire en justice les auteurs des agressions. « En cas de récidive, l'équipe jouera son prochain match en huis clos. Pour atteinte à l'honneur et au prestige du championnat national et



DCMP sanctionné par la Linafoot

à la dignité des officiels, l'équipe [DCMP] est suspendue jusqu'au paiement d'une somme symbolique de 10 000 dollars américains», a décidé la Linafoot. Le team vert et blanc doit en plus payer une amende de 100 dollars américains pour pratiques fétichistes, une deuxième de 600 USD pour violation de la zone neutre et envahissement de l'aire de jeu par ses supporters et enfin une troisième de 600 dollars américains pour jets de projectiles par ses supporters. Le gardien de but nigérian du DCMP, Doumbia Losseny, est suspendu pour six matchs pour incitation à la violence, alors que Lelo Mbele Blaise et l'entraîneur des gardiens Merikani Mpangi sont suspendus préventivement en attendant l'abou-

tissement de l'enquête. L'équipe de Dauphin Noir de Goma est, pour sa part, sommée de 100 dollars américains d'amende pour comportement incorrect de ses joueurs et une deuxième amende de 100 dollars américains pour avoir placé une personne de plus sur le banc des réserves.

DCMP réagit...

Ces sanctions ont naturellement suscité des réactions du côté du DCMP qui, visiblement, les désapprouve. C'est le secrétaire général du DCMP, Felly Kuluta, qui est monté au créneau pour réagir contre les décisions disciplinaires de la Linafoot. Il accuse l'instance sub-délégitaire de la Fédération congolaise de football association (Fécofa) de s'acharner sur le club. « Le Daring constate avec regret

l'acharnement de la Linafoot sur le club. Pourquoi toujours le Daring ? Dans des cas similaires, on agit autrement. Tenez, le Daring joue son premier match contre Muungano (0-2), le 5 mars, le résultat de ce match est suspendu. Le Daring joue contre Dauphins noir (0-0), le 10 mars et le même 10, on suspend le résultat. Le 11 mars à 21heures, soit moins de 24heures après le match, sans des enquêtes approfondies, la Linafoot nous publie le chapelet des décisions contre le Daring allant jusqu'à la suspension du club », a-t-il indiqué lors d'un point de presse organisé le 12 mars après la position affichée de la Linafoot. Felly Kuluta a déploré le forfait infligé au DCMP alors que le

match est allé jusqu'à son terme. Et il est revenu sur des faits du match très significatifs à l'origine des troubles à la fin de la partie : « L'équipe a marqué son but, l'arbitre s'est dirigé vers le centre en tergiversation avec son assistant, il refuse le but. Au tant des penalties non sifflés. Nous sommes convaincus que nous faisons l'objet d'un complot et d'un acharnement. Le Daring n'est pas une vache à lait. Ce n'est pas aujourd'hui que la Linafoot n'a pas d'argent pour soutenir son championnat qu'elle doit maintenant fabriquer des règlements ».

Pour un autre observateur du football congolais, bien qu'il n'encourage pas les violences dans le stade, la Linafoot se doit d'appliquer strictement les sanctions qui existent et non en inventer parce qu'il s'agit du DCMP. « Quelle est la signification juridique de la phrase 'Pour atteinte à l'honneur et au prestige du championnat national et à la dignité des officiels' dans le barème des sanctions de la Fécofa ? Et les arbitres, ne sont-ils pour rien dans ces incidents ? Quelle est la sanction leur réservée ? La Linafoot doit faire attention afin de ne pas déraiper; qu'elle prenne des sanctions conformément aux règlements », a-t-il interpellé.

M.E.

CAMPAGNE PRÉSIDENTIELLE

Les cadres du RMP s'imprègnent du projet de société de leur candidat

La coordination départementale de la campagne du candidat Denis Sassou N'Guesso a organisé une rencontre avec les cadres des partis du Rassemblement pour la majorité présidentielle (RMP) et les organisations affiliées en vue de leur permettre de s'approprier son projet de société et d'assurer le relais dans les arrondissements.



Les participants à la rencontre

L'activité s'est déroulée en deux phases. La première à consister en la présentation dudit projet par Isidore Mvouba, président de la direction de campagne au niveau de Pointe-Noire. La deuxième phase a été une séance de travail en forme d'atelier de formation des formateurs qui devront relayer les informations et le contenu du projet. Cette deuxième phase a permis au ministre Collinet Makosso, porte-parole du candidat à Brazzaville, d'énumérer et d'expliquer les grands axes et les actions prioritaires du projet. Cela, en vue de permettre

à l'auditoire de saisir sa quintessence et de s'en approprier. D'après les explications d'Anatole Collinet Makosso, le projet du candidat Denis Sassou N'Guesso intitulé «La marche vers le développement. Allons plus loin ensemble» a un schéma progressif et cohérent. Engagé depuis 1982 avec le plan quinquennal, le candidat a continué avec les projets « La nouvelle espérance » et « Le chemin d'avenir ». Et il entend

poursuivre avec ce nouveau projet de société une fois réélu. Rappelons que ledit projet est constitué de six axes qu'il a décortiqués pour une meilleure compréhension de l'auditoire. Celles-ci s'articulent, entre autres, sur la promotion des valeurs fondamentales du développement; la confortation du rôle de l'État en économie (accompagnement des citoyens avec les infrastructures de base, la sécurité sociale); l'ar-

rimage du Congo à l'économie numérique; la poursuite des réformes institutionnelles (conseils consultatifs nationaux pour permettre aux citoyens de participer au développement du pays, réformes en matière de justice...); la consolidation et la pérennisation de la croissance économique; la préparation des jeunes à l'emploi par la formation qualifiante. Anatole Collinet Makosso a, par ailleurs, souligné : « Pour ce qui concerne l'éducation, le projet de notre candidat annonce qu'elle doit prendre les 1/4 du budget de l'État soit 25% de celui-ci. C'est une réforme importante. Nous serons les premiers en Afrique à investir autant dans ce domaine qui est actuellement de 12%. » Cela, avant de faire état des actions prioritaires du projet parmi lesquelles : préserver la paix, l'unité nationale, la cohésion et la sécurité; engager des procédures pour plus d'emploi pour les jeunes par la formation qualifiante; contribuer à avoir de l'eau po-

table partout; améliorer l'offre en électricité avec la construction du barrage de Sounda; améliorer le cadre de vie dans les villes avec les projets de construction des logements sociaux; mettre en place un programme de protection de l'environnement; l'accès de tous aux soins de santé (assurance maladie, hôpitaux de référence, fourniture des médicaments par les pharmacies...). Anatole Collinet Makosso a souligné que ce qui caractérise leur candidat c'est, entre autres, sa constance dans ses actes et ses actions, son intériorisation des principes managériaux. Une distribution du bulletin unique des élections a eu lieu en vue de savoir déjà comment voter et éviter les tâtonnements le jour J. La mission a été confiée aux participants à l'activité de relayer les informations reçues dans les arrondissements afin de permettre à leur candidat de passer dès le premier tour.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

Quand des mineurs envahissent les meetings

Une discussion républicaine et enrichissante s'est déroulée ce mardi 15 mars dans un transport en commun à Pointe-Noire sur l'âge de certains gens qui prennent part aux différents meetings, notamment en cette période de campagne électorale.

Ce bus qui faisait le trajet de la ligne 1 partant de la Gare centrale au Fond de Tié-Tié, a été mouvementé par un débat passionné sur l'enthousiasme des jeunes mineurs dans les rassemblements populaires, alors qu'ils n'ont pas encore le droit de voter. Un des passagers du bus, à la faveur de quelques meetings qui se sont déroulés sur la place de Pointe-Noire, a fait le constat selon lequel, presque la moitié des gens qui composent la foule sont des mineurs et gamins dont l'âge varie sensiblement entre 13 ans et 17 ans.

Un autre passager, répondant au premier, a pensé qu'au delà de l'âge, il y a la popularité du candidat auquel il faut tenir compte. Dans sa réaction, le premier passager a dit que la popularité pour un politique, c'est le fait d'aller à la chasse d'un électoralat mûr capable de traduire cette volonté dans les urnes à travers l'enregistrement sur les listes électorales et l'obtention d'une part de la carte d'électeur et d'autre part de la carte nationale d'identité. La discussion devenant intéressante, elle a créé du coup deux camps opposés. D'un côté les plus nombreux, qui soutenaient que la popularité d'un candidat, c'est le fait de pouvoir susciter l'adhésion de nombreux compatriotes autour de sa vision politique, bien entendu que ceux-là doivent avoir atteint l'âge adulte, qui sensiblement va de 18 ans à plus et qui ont accepté à se faire enrôler sur les listes électorales et ont eu aussi la volonté de se faire établir la carte d'identité nationale. Et quant au camp opposé (les moins nombreux), ont fini par avouer l'inexactitude de leur propos, car c'est celui qui atteint l'âge mûr qui vote et non le gamin ou le mineur pire encore le badaud qui est sensé se présenter à tous les meetings et parfois qui ne saisit même pas l'essentiel de la communication du candidat.

Le receveur et le chauffeur du bus, ont à leur tour appuyé l'argument des plus nombreux, ceux qui soutiennent la popularité en termes d'âge, d'enrôlement sur les listes électorales et l'établissement de la carte nationale d'identité et d'électeur. Car pour eux, la popularité d'un candidat se mesure dans les urnes et non pas à travers les foules formées des jeunes mineurs ou des gamins ou encore des badauds qui fréquentent tous les meetings dans le seul but de créer de l'illusion.

Ce débat, combien républicain vient, somme toute, de poser un vrai problème qui semble être négligé par certains politiques, car les mineurs ne votent pas quand bien même ils assistent en masse aux meetings. Alors, s'il vous plaît, pas de confusion entre un électeur et un curieux mineur.

Faustin Akono

ENVIRONNEMENT

L'avenue de la Liberté entre mares d'eau et poubelles

Servant de cordon entre l'arrondissement 3 Tié-Tié et l'arrondissement 4 Loandjili, sur l'axe Fond Tié-Tié-Mbota Bissongo, l'avenue de la Liberté a été coupée en deux à cause des mares d'eau et immondes qui se trouvent au niveau du marché Miambanzila.

Le constat est amer, car cette avenue a perdu sa beauté d'antan. La boue crachée par les caniveaux non curés et les alluvions transportées par les eaux de pluie qui s'abattent régulièrement sur la ville, se sont mélangées aux immondes entassées sur la voie au niveau du marché Miambanzila, couramment appelé « marché fond Tié-Tié » pour former un compost.

Ces ordures sont là depuis des semaines et continuent de s'amonceler. Les odeurs nauséabondes qu'elles dégagent ulcèrent non seulement les vendeurs qui se situent à ce niveau mais également les personnes qui fré-



L'avenue de la Liberté au niveau du marché Miambanzila / crédit photo «ADIAC»

quentent le marché.

Aujourd'hui, les questions fusent de partout, notamment sur la gestion et la collection des déchets au niveau du marché Fond Tié-Tié. Mais une chose est vraie, les vendeurs s'acquittent de leur taxe « nous vendons à côté de cette poubelle, cela depuis plusieurs semaines, nous payons les taxes mais rien ne change », a dit une vendeuse

qui a requis l'anonymat. Il faut dire que, l'avenue de la Liberté sert normalement de ligne de transport pour les bus en partance de Fond Tié-Tié, Voungou, Mbota-Belle-vie pour l'avenue Tchystère. Aujourd'hui, une partie de cette route est jonchée d'immondes et de mares d'eau, obligeant ainsi les automobilistes à la dévier.

Hugues Prosper Mabonzo

JOURNÉE DU 8 MARS

Les femmes du club 2002 Pur appelées à voter utile

À l'occasion de la célébration de la 106^e journée internationale de la femme, le 8 mars, les femmes du club 2002 PUR, parti du Rassemblement pour la mouvance présidentielle, ont organisé une rencontre qui les a réunies dans un hôtel de la place.

Chants, danses et slogans ont ponctué ladite rencontre qui s'est déroulée en présence de Wilfrid César N'Guesso, fondateur et président du conseil national de surveillance de ce parti, qui a fait une belle surprise aux femmes



Une vue des femmes lors de la rencontre

venues nombreuses toutes en uniforme.

Ouverte par une prière faite par ce dernier, cette rencontre qui coïncide avec le déroulement de la campagne a permis à Gloria Ngossongo, chargée du genre de ce parti, de s'adresser aux femmes qu'elle a invitées à voter massivement et, surtout, à voter utile, c'est-à-dire à voter le candidat de leur espoir : « Nous sommes les plus nombreuses, les plus engagées, les plus sincères et les plus fidèles. Nous sommes celles sur qui le président national peut compter. Nous devons affirmer notre féminité en votant notre candidat Denis Sassou N'Guesso. Nous sommes le rempart de notre victoire », a-t-elle indiqué avant de louer les efforts du gouvernement pour ce qui concerne la question du genre.

Estimant que le Congo de demain dépend aussi du travail des femmes, César Wilfrid N'Guesso les a invitées à œuvrer pour son développement. Ses propos ont été très ovationnés par les femmes du Club 2002 Pur qui entendent construire ensemble la Nouvelle République.

L.P.C.N'Z.

Le conseil informe les transporteurs des projets municipaux

Le conseil municipal et départemental a organisé une rencontre avec l'intersyndical des transporteurs le 11 mars dans la grande salle de la mairie centrale. Cela, en vue de leur présenter le programme d'investissement de cette année, ainsi que des projets les concernant, portant notamment sur l'aménagement des voies et la construction des caniveaux.

Cette rencontre intervient deux semaines après la fin de la session dite budgétaire de ce conseil tenue du 17 au 26 février qui a permis l'adoption dudit programme d'investissement exercice 2016 s'élevant à la somme de quatorze milliards vingt quatre millions deux cent quarante neuf mille cent quatre-vingt-deux (14.084.249.482) Francs CFA. Bon nombre de projets retenus étant liés à l'activité des transporteurs, le conseil a estimé important de les en informer.

Roland Bouiti Viaudo, député maire de la ville, président dudit

conseil, a informé de l'obtention d'une centrale enrobée (pour remplacer celle hors service âgée de plus de 30 ans) grâce au financement du gouvernement et de l'achat d'une station d'émulsion. Ce matériel permettra la réalisation rapide des travaux qui se feront en tenant compte de la météorologie, a précisé le président du conseil, avant de poursuivre : «*Nous nous réjouissons de ce que le gouvernement vient à notre secours. Ces deux structures permettront dès juin d'aménager les voies avec plus de sûreté.*»

Il s'agira de tirer et recharger les voies dégradées et de les rendre plus larges. Plusieurs avenues telles que Pemosso et Mâ Loango, passeront de 7 à 12 mètres de large comme il l'a expliqué : «*Cette année nous allons refaire toutes les chaussées pour avoir des voies de 12 mètres de largeur.*» Le conseil a en outre fait la commande d'un finisseur et procèdera au lancement des



Roland Bouiti Viaudo, au centre, lors de la rencontre

chantiers de construction des caniveaux sur l'avenue Pemosso et Jean Félix Tchicaya à l'OCH.

Rappelant les actions de l'année dernière (construction des voies, caniveaux, dalots...), le maire a assuré de la poursuite des travaux de construction des voies et des caniveaux (avenues Charles Jacques Opangault et Kouilou, la RN5 entre le carrefour Siafoumou - Raffinerie et l'entrée Tchiali...) dont 88% ont déjà été réalisés. Le

conseil entend les refaire et les élargir dans certaines zones à la cité.

Le chantier de construction de l'avenue de La liberté, avec 22 mètres de largeur, une des voies les plus larges de la ville, a déjà été relancée il y a quelques jours. Pour permettre aux usagers de la route de bien circuler à Fond Tié-Tié, le maire a informé de la poursuite de la réhabilitation de la toiture du marché de La liberté

et la libération de la chaussée envahie par les vendeurs.

Tous ces travaux, a souligné Roland Bouiti Viaudo, permettront d'adapter les routes à la demande actuelle du parc automobile de la ville. Saluant l'initiative du conseil, les participants ont souhaité que dorénavant il organise ce genre de rencontre au sortir des sessions, qu'elles soient administratives ou budgétaires. «*Les populations sont souvent ignorantes des efforts du conseil. Ce genre d'activités leur permet de savoir ce que le conseil fait comme investissements*», a suggéré un des participants.

Cette réunion se tenant en période de campagne présidentielle, l'occasion a permis au président du conseil d'inviter les transporteurs à conscientiser les populations et à œuvrer pour la paix ; à faire de sorte que les élections du 20 mars se déroulent dans la tranquillité.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

KOUILOU

Les études sur le projet d'aménagement hydraulique de Sounda en cours de réalisation

Une restitution des résultats de la première phase de ces études a eu lieu, le 9 mars, au siège de la préfecture du département du Kouilou. Ceux-ci portent sur les aspects techniques, environnementaux et sociaux liés au projet de construction du barrage hydro-électrique de Sounda.

La délégation composée de l'équipe de suivi des études dudit projet et des experts chargés de les mener a été reçue par Joseph Ona Sondjo, conseiller politique, représentant le préfet du département du Kouilou. Notons que c'est la Société financière internationale (CFI), une institution de la Banque Mondiale ayant pour mission de favoriser les investissements, qui a été engagée par l'Etat congolais pour faire un travail de conseil, mener une étude de faisabilité du projet et aider à la mise en place d'un partenariat public-privé.

De ce fait, une équipe d'experts (4 experts canadiens et 5 experts congolais) chargés de réaliser les portant sur les aspects techniques, environnementaux et sociaux a été mise en place ainsi qu'un comité de suivi desdites études d'aménagement hydraulique de Sounda. La Mission de reconnaissance a commencé il y a un mois. La délégation des experts conduite par Markus Scheuermaier de la CFI, a effectué des visites dans les départements de Brazzaville, Pointe-Noire, Niari et Kouilou. Il est donc question dans le cadre de la première phase de déterminer les modalités de mise en place du projet, d'identifier les paramètres à considérer pour arriver à un projet optimal comme il l'a expliqué le chef de la délégation : «*La première phase consiste en la détermination du concept optimal du projet en prenant en compte l'ensemble des contraintes qui seront soumis au gouvernement du pays pour approbation.*»

La restitution qui s'est faite avec la maquette du projet à l'appui s'est déroulée en présence de Rodolphe Onongo, représentant de la délégation générale aux grands. Pour ce qui concerne le volet technique, les études ont permis, entre

autres, l'identification du site d'emplacement potentiel de la centrale présentant un avantage au niveau logistique, du lieu où installer un appareil de mesure du niveau d'eau. L'observation de la topographie du site a permis de se rendre compte des défis sur la tracée du tunnel. L'équipe a aussi effectué une visite des installations aménagées dans les années 1960.

Les études environnementales et sociales ont concerné les zones sujettes à impacts liés aux variations des débits (des inondations) et autres. Lesdites zones sont situées dans certaines localités du Kouilou où sera construit le barrage et du Niari (Kibangou, Makabana, Dolisie...) qui ont été visités par les experts. Les visites ont aussi permis aux experts d'avoir des entretiens avec les villageois en vue de décrire leurs caractéristiques et de recueillir leurs préoccupations. Il a été constaté la présence des peuples autochtones et des animaux (gorilles, chimpanzés...) qui devront nécessairement être prise en compte dans le projet. Il a aussi été constaté un risque de conflit avec le projet de construction de l'autoroute Dolisie-Gabon. Pour les besoins de réalisation du projet, certaines localités devront être délocalisées.

Il ressort des études que le site de Sounda est approprié pour le développement d'un barrage en tenant compte des enjeux de ce projet bénéfique pour tous avec des impacts sur les populations en amont et en aval. «*La collecte des informations se poursuit*», a indiqué Marku Cheuermaier qui a, par ailleurs, signalé que si le premier travail est approuvé par le gouvernement du Congo, les études techniques environnementales, sociales et juridiques se poursuivront de manière plus affinées avant de conclure : «*Nous pourrions aussi conseiller dans la mise en place d'un partenariat public privé.*» Joseph Ona Sondjo, conseiller politique, représentant le préfet a insisté sur la nécessité de la réalisation de ce projet sur son rôle dans le développement du pays. Il a souhaité que ce projet bénéficie de l'attention du gouvernement.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

ÉLIMINATOIRES CAN 2017

Pierre Lechantre annule le regroupement des Diabes rouges du 16 mars

L'information a été donnée par l'entraîneur au cours d'une conférence de presse animée le 15 mars dans la ville océane.

En vue de la double confrontation Zambie-Congo les 23 à Ndola et 27 mars à Brazzaville, le sélectionneur national, Pierre Lechantre avait annoncé le regroupement de ses poulains, le 16 mars, dans la capitale économique jusqu'au départ pour Ndola en Zambie mais, à cause de plusieurs absences, celui-ci

maine à Kintélé et j'ai pris la décision en fonction des qualités de chacun et de leur forme. Peut-être que certains joueurs méritaient être dans la sélection mais, pendant cette semaine, ils n'ont pas été au top de leur qualité et d'autant plus que j'ai vu l'équivalent d'une douzaine de match du championnat avant, c'est à partir de là que j'ai opté pour certains joueurs en fonction aussi des postes à pourvoir en sachant que certains postes sont pris par les joueurs qui évoluent à l'étranger parce que qu'ils ont un peu plus d'expérience. J'ai pris une dizaine des jours locaux et j'espère qu'ils vont répondre à mon attente », a-t-il ajouté.

Bissiki est un joueur intelligent tactiquement

Revenant sur le cas Bissiki qui est resté sur le banc de touche de Léopards depuis le début du championnat, Pierre Lechantre a souligné que c'est un bon joueur avec des qualités tactiques. Selon lui, les choix de l'entraîneur ne sont pas toujours saints. Mais, a-t-il martelé, «*Sur les feuilles de match de Claude le Roy, Bissiki a été titulaire à chaque fois. Ce qui veut dire qu'il a quelques qualités. En plus, j'ai eu l'occasion de discuter avec lui, ce garçon a eu un moment de passage à vide par rapport à ce qu'il a vécu. Mais, pendant la semaine de stage, j'ai vu que c'est un monsieur intelligent tactiquement c'est d'ailleurs ma priorité et il a l'expérience. C'est pourquoi, à partir du moment où je veux mettre en place un système de jeu qui sera un tout petit peu compliqué à comprendre par les joueurs parce que je n'aurai en fait que 24 heures pour leur expliquer, je pense qu'il n'était pas utile d'aller chercher un autre joueur local ou même un professionnel à partir du moment où Bissiki a présenté les qualités qui correspondaient au style de défense que je vais mettre en place.*»

Prince Oniangü, grand absent du derby Zambie-Congo

Pierre Lechantre a, cependant, exprimé son regret sur l'absence de Prince Oniangü à cette double confrontation contre la Zambie. D'après lui, Prince espérait venir en sélection parce qu'il pensait être rétabli de sa déchirure derrière la cuisse, mais les examens qu'il a passés il y a une semaine ont montré que la blessure n'était pas réduite. Son repos va se poursuivre jusqu'au 23 mars, date du match aller contre la Zambie.

Charlem Léa Legnoki



Pierre Lechantre pendant la conférence / Photo «Adiac»

n'aura plus lieu à la date prévue.

Pierre Lechantre s'explique : «*Le stage est annulé pour une raison très simple. Le rassemblement comportait les joueurs de l'étranger et ceux qui évoluent au Congo. Mais, à partir du moment où les joueurs qui évoluent à l'étranger malheureusement ne pourront arriver que le dimanche 20 mars parce que la date Fifa démarre le 21, je me retrouvais qu'avec huit joueurs locaux susceptibles de venir dans ce stage. Cependant, compte tenu de ce nombre, cela m'a semblé très difficile parce qu'à l'intérieur, il y a les joueurs de l'Étoile qui s'envolent ce week-end en Alger et de Léopards qui jouent ce samedi la ligue des champions. Il était préférable d'attendre l'arrivée de la totalité des joueurs ce dimanche 20.*»

Répondant aux questions des journalistes sur la liste définitive des Diabes rouges, l'entraîneur s'est assuré d'avoir bâti un bon groupe. «*J'ai vu les joueurs pendant le stage d'une se-*

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE LIGUE 1

JST revient à la hauteur de l'AC Léopards

Après sa victoire sur Nico-Nicoyé 1-0, lors de la 15^e journée, la Jeunesse Sportive de Talangaï (JST) a rejoint les Fauves du Niari à la première place avec 33 points. Seulement, l'AC Léopards de Dolisie conserve son avance par rapport au goal average et ses deux matchs de moins, 14^e et 15^e, reprogrammés.

JST se maintient dans le carré d'as du classement provisoire. Face à Nico-Nicoyé, l'équipe du sixième arrondissement de Brazzaville a su mettre les chances de son côté pour ne pas descendre du piédestal. Mais le match n'a pas été facile comme en témoigne le score écriqué d'un but à zéro en faveur de JST. Nico-Nicoyé, très technique, a rendu la vie dure à son adversaire au point de regagner les vestiaires à égalité, en fin de première période. C'est finalement à la deuxième mi-temps qu'on a commencé à prendre les choses en main. A la 76^e minute, Gédéon Madinga a inscrit l'unique but de la rencontre. Victoire de JST dont l'entraîneur, Raphaël Mafoua a trouvé des motifs de satisfaction.

Sans chercher de prétextes, l'entraîneur de Nico-Nicoyé, Hilaire Bamoussiba, a souligné que son effectif n'était pas au grand complet. Quatre de ses titulaires n'ont pas été alignés certains pour blessure, d'autres pour accumulation de cartons jaunes... « Nous avons pêché dans la



Phase de jeu du match JST-Nico Nicoyé./Crédit photo Adiac

finition gâchant ainsi les occasions qu'on a eues. Avec 18 points à l'issue de la 15^e journée, nous devons continuer à travailler », a-t-il déclaré.

Patronage s'incline...

L'autre rencontre a opposé Patronage (Sainte-Anne) à

Tongo FC. Un match difficile pour Patronage qui a débarqué au stade Alphonse-Masamba-Débat avec seulement douze joueurs, les deux gardiens y compris. Au coup d'envoi, l'équipe était à dix contre. Pas un seul joueur sur le banc de touche en dehors du deuxième

gardien. Patronage ne pouvait donc pas faire un changement en cas de blessure ou en cas de carton rouge. Heureusement, que

maladresses, en manquant plus de trois fois, seul face au gardien. Le score est resté inchangé: Tongo FC s'est imposé.

rien de tout cela n'est arrivé.

Tongo FC a donc su exploiter l'infériorité de son adversaire pour le clouer en ouvrant la marque dès la 8^e minute de la rencontre. Malgré tout, Patronage s'est créé des occasions nettes de but mais son avant-centre Milandou a brillé par des

L'entraîneur de Tongo FC, Julien Mette, s'est dit satisfait de cette victoire. L'objectif pour lui est de jouer pour le maintien puisque par rapport à son retard au classement Tongo ne peut plus ou presque visé le titre national. Ce rêve sera peut-être réalisé ultérieurement.

Rominique Nerplat Makaya

LIGUE DES CHAMPIONS

Les Turinois Dybala et Marchisio absents contre le Bayern



Paulo Dybala, le prodige argentin de la Juventus de Turin, est forfait pour le huitième de finale retour de la Ligue des champions chez le Bayern Munich: un coup dur pour la Juventus (GIUSEPPE CACACE/AFP)

L'attaquant argentin Paulo Dybala et le milieu de terrain italien Claudio Marchisio, deux titulaires indiscutables de la Juventus Turin, sont blessés et seront absents ce mercredi en huitième de finale retour de Ligue des champions face au Bayern Munich, a annoncé leur club mardi. Alors que la Juve, vice-championne d'Europe, a été tenue en échec 2-2 à l'aller à Turin, l'absence de ces deux éléments majeurs de l'équipe est un énorme coup dur pour l'entraîneur Massimiliano Allegri.

Dans le groupe annoncé mardi, ne figure pas non plus le défenseur Giorgio Chiellini, touché au mollet et qui est, lui, absent depuis un mois. Alors qu'il y avait un doute autour de l'état de forme de l'attaquant Mario Mandzukic, celui-ci sera en revanche du voyage à Munich. Selon la Juventus, Dybala s'est blessé au mollet droit lors de l'entraînement lundi. Il pourrait faire son retour pour le derby face au Torino dimanche mais n'est pas disponible ce mercredi. Marchisio souffre également du mollet droit. Le milieu de terrain devrait être absent environ trois semaines.

Camille Delourme

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en France

CFA 2, 21^e journée

Groupe C, match en retard de la 16^e journée

Sans Fernand Mayembo, la réserve de Niort bat Marmande 2-1.

Groupe C, match en retard de la 17^e journée

Le FC Toulouse de Davel Mayela coule à Villeneuve (1-4).

Groupe F, match en retard de la 14^e journée

La réserve de Nancy l'emporte 3-2 à Metz avec un doublé de Yann Mabella et un but de Ryan Bidounga. Mabella était titulaire en attaque, tandis

que Christ-Emmanuel était aligné au milieu et Bidounga, 18 ans, jouait en défense centrale.

Groupe F, match en retard de la 16^e journée

Arland Bouka Moutou était titulaire en défense centrale lors du succès d'Epervan sur Raon-l'Étape (2-1).

Coupe Gambardella, 8^e de finale

Caen se qualifie aux dépens de Reims (3-3, puis 4-3 aux tirs au but). Remplaçants, Durel Avounou et Exaucé Ngassaki sont entrés aux 73^e et 60^e minutes. A la 83^e, alors que le score était de deux buts partout et que Reims évoluait à 10

depuis la 77^e, Avounou servit son compatriote pour le 3^e but normand. Reims égalisait dans la foulée, pour s'incliner aux tirs au but. Une séance à laquelle les deux anciens pensionnaires de la Djiri n'ont pas participé.

Les U19 de Lyon iront aussi en quarts de finale grâce à leur succès sur la pelouse du Gazélec d'Ajaccio (6-1). Entré en deuxième période, Alan Dzabana a marqué le 4^e but de son équipe à la 80^e. En quarts de finale, Caen ira à Monaco, tandis que Lyon recevra Brest. Les matchs auront lieu le 3 avril.

C.D.



Exaucé Ngassaki célèbre son but par une acrobatie. Servi par Durel Avounou, il participé à la qualification de Caen pour les quarts de finale (droits réservés)